



Algérie : vers le déconfinement du *hirak* ?

Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°217 | 27 juillet 2020

Headquarters

International Crisis Group

Avenue Louise 235 • 1050 Brussels, Belgium

Tel: +32 2 502 90 38 • Fax: +32 2 502 50 38

brussels@crisisgroup.org

Preventing War. Shaping Peace.

Table des matières

Synthèse	i
I. Introduction	1
II. Le dilemme du pouvoir face au hirak.....	2
A. Le hirak : un mouvement citoyen largement pacifique.....	2
B. Un pouvoir qui doit maintenir son équilibre.....	3
C. Pouvoir et hirak : l'union nationale face à l'épidémie	5
D. Revirements du pouvoir face à la contestation populaire	8
1. Une période de détente dans le sillage de l'élection de Tebboune.....	8
2. Un certain resserrement sécuritaire renforcé par l'arrêt des manifestations.....	10
3. Un hirak sceptique face aux discours d'ouverture démocratique.....	12
III. Les retombées économiques et sociales de la crise de la Covid-19	13
A. Une série de mesures économiques et sociales d'urgence	13
B. Des projections macroéconomiques très pessimistes	14
C. De l'austérité budgétaire aux tensions sociales et corporatistes	17
IV. Relever les défis	19
A. Pouvoir et hirak : vers une lutte plus offensive	19
B. L'épuisement du hirak ?	20
C. Tirer profit de l'union nationale face à la Covid-19	21
D. Surmonter les obstacles qui entravent la sortie de l'économie de rente	22
V. Conclusion	25
ANNEXES	
A. Carte de l'Algérie	26
B. A propos de l'International Crisis Group	27
C. Rapports et briefings sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord depuis 2017.....	28
D. Conseil d'administration de l'International Crisis Group.....	31

Principales conclusions

Que se passe-t-il ? Les retombées économiques et sociales de la crise déclenchée par la Covid-19 et les mesures de confinement que les autorités algériennes ont mises en place multiplient les défis auxquels l'Algérie est confrontée.

En quoi est-ce significatif ? Pour y faire face, le gouvernement algérien pourrait recourir à l'endettement extérieur et renforcer les mesures d'austérité budgétaire. Ces décisions pourraient toutefois attiser les tensions sociales et aggraver le conflit entre le *hirak* et le pouvoir.

Comment agir ? Les autorités devraient profiter de l'union nationale générée par l'épidémie afin de desserrer leur étau sur la contestation populaire. Pouvoir et *hirak* devraient participer à un dialogue économique national qui proposerait des actions concrètes destinées à diminuer l'exposition du pays aux fluctuations du marché pétrolier et gazier.

Synthèse

Les retombées économiques et sociales de la crise déclenchée par la Covid-19 et les mesures de confinement que les autorités algériennes ont mises en place risquent de radicaliser le mouvement de contestation (*hirak*). Afin d'éviter ce scénario, le pouvoir devrait profiter de l'union nationale générée par la pandémie pour desserrer son étau sur le *hirak* et soutenir certaines de ses initiatives citoyennes. Si un dialogue politique est peu réaliste à court terme, pouvoir et *hirak* devraient à tout le moins participer à un dialogue économique national visant à lever les obstacles aux changements structurels nécessaires pour éviter une crise économique d'ampleur. Les organisations financières internationales et pays amis de l'Algérie devraient se préparer à la soutenir financièrement, notamment pour qu'elle puisse mener d'éventuelles réformes économiques, sans pour autant imposer des conditionnalités trop strictes. Si l'Algérie les acceptait, en effet, elles risqueraient – comme dans les années 1990 – de déstabiliser d'importants réseaux de clientèle qui participent à la gestion de la rente tirée des hydrocarbures et d'intensifier les violences.

Le *hirak*, un mouvement citoyen et largement pacifique, est né en février 2019 suite à l'annonce de la candidature du président Abdelaziz Bouteflika à un nouveau mandat. Face au danger sanitaire, le mouvement a fait preuve de sens civique et a respecté les mesures restrictives mises en œuvre par le pouvoir pour endiguer l'épidémie. Le *hirak* a notamment suspendu ses manifestations de rue et établi des réseaux de solidarité afin de réduire l'impact social du confinement.

Si, sur le plan socioéconomique, le gouvernement algérien a été réactif, mettant en place une série de mesures d'urgence, sur le plan politique, il semble mettre un terme à la période de détente vis-à-vis du *hirak* qui a suivi l'élection, le 12 décembre 2019, d'Abdelmadjid Tebboune. Ainsi, malgré les promesses de réforme constitutionnelle formulées en réponse aux revendications du *hirak*, le raidissement sécuritaire devient perceptible. De surcroît, la paralysie économique mondiale et la chute du prix du baril de pétrole ont multiplié les défis économiques et sociaux auxquels l'Algérie est confrontée. Vu la dépendance du pays à l'exportation d'hydrocarbures et l'impact du confinement, la plupart des projections macroéconomiques sont peu optimistes.

A court terme, le gouvernement algérien pourrait devoir recourir à l'endettement extérieur et renforcer considérablement les mesures d'austérité budgétaire, avec pour conséquence possible une recrudescence des tensions sociales. Dès lors, lorsque les mesures de confinement seront levées dans l'ensemble du pays, le *hirak* pourrait adopter une position plus offensive. Les conditions sont réunies pour que les marches bihebdomadaires reprennent et que s'y ajoutent des grèves générales et la désobéissance civile, ce qui exacerberait le conflit avec le pouvoir. Le bras de fer auquel le pouvoir et le *hirak* se livrent depuis février 2019 risquerait de se durcir. A défaut, le *hirak* pourrait s'épuiser, et en l'absence de mesures répondant aux aspirations que le mouvement exprime, créer un vide laissant la place, dans quelques années, à des groupes minoritaires prônant un discours plus dur et des modes d'actions plus radicaux.

Pour écarter les scénarios les plus risqués et élargir le soutien au président Tebboune, le pouvoir devrait concrétiser les promesses d'ouverture politique faites par le nouveau chef de l'Etat. Ceci passerait, par exemple, par la libération des prisonniers d'opinion,

la levée de la censure médiatique et la fin des arrestations arbitraires. De même, il pourrait, sans chercher à les coopter, apporter un soutien accru aux réseaux citoyens que les animateurs du *hirak* ont mis en place afin de lutter contre l'épidémie et son impact social.

Un dialogue politique qui mettrait fin au conflit est peu probable dans l'immédiat. En revanche, un dialogue économique national suivi et approfondi l'est davantage. Ce dernier pourrait réunir les principales forces politiques, syndicales et associatives, ainsi que des représentants du gouvernement et les entrepreneurs les plus influents du pays, y compris ceux du secteur informel. L'objectif serait d'identifier les obstacles à une réforme économique réelle et de proposer des solutions réalistes et largement acceptées pour les surmonter.

Enfin, si le gouvernement algérien les sollicite, les organisations financières internationales et les pays amis de l'Algérie devraient la soutenir financièrement, notamment son éventuelle stratégie de réformes économiques. Dans ce cas de figure, les éventuels bailleurs de fonds devraient se garder de tenter d'imposer des critères de conditionnalité trop rigides (libéralisation à outrance et austérité budgétaire). Soit les autorités les refuseraient, soit elles se sentiraient contraintes de les accepter, faute d'alternative. Dans ce dernier cas, d'importants réseaux clientélistes qui participent à la gestion de la rente pétrolière et gazière pourraient être déstabilisés, comme ce fut le cas durant les années 1990, contribuant, entre autres facteurs, à l'intensification des violences de la « décennie noire ».

Tunis/Alger/Bruxelles, 27 juillet 2020

Algérie : vers le déconfinement du *hirak* ?

I. Introduction

Depuis février 2019, le pouvoir algérien fait face à un mouvement de contestation populaire sans précédent par son ampleur (*hirak*). Le 2 avril 2019, il conduit le chef d'Etat-major et vice-ministre de la Défense, Ahmed Gaïd Salah, à forcer la démission du président Bouteflika. Il pousse l'Etat-major de l'armée, la présidence de la République et les ministères de l'Intérieur et de la Justice à arrêter et condamner plus d'une centaine de hauts responsables politiques et sécuritaires et d'entrepreneurs disposant de liens politiques privilégiés, et à reporter par deux fois les élections présidentielles, les 18 avril et 4 juillet 2019.¹ Le 12 décembre 2019, ce scrutin s'est finalement tenu et Abdelmadjid Tebboune l'a remporté.²

Si le régime est encore loin de l'effondrement, les retombées économiques et sociales de la crise internationale de la Covid-19 multiplient les défis auxquels il est confronté.

Ce rapport se fonde sur des entretiens conduits entre février 2019 et mai 2020 avec des hauts fonctionnaires, principalement d'anciens responsables administratifs, des universitaires algériens, des élus locaux, des responsables de partis politiques, des citoyens impliqués dans le *hirak* et des membres d'organisations internationales. Il est également étayé par une observation régulière des manifestations bihebdomadaires, surtout à Alger.

¹ Voir « La liste des ex-hauts responsables et hommes d'affaires actuellement en prison », *Algérie 360*, 4 novembre 2019.

² Abdelmadjid Tebboune a recueilli 58 pour cent des voix avec un taux de participation officiel de 40 pour cent (9 pour cent de participation réelle selon plusieurs militants du *hirak*). Tebboune est un ancien ministre de l'Habitat, membre du Front de libération nationale (FLN), le principal parti au pouvoir, et Premier ministre furtif en 2017, déchu pour avoir dénoncé les pratiques affairistes d'entrepreneurs proches d'Abdelaziz Bouteflika et de son frère Saïd. Entretiens de Crisis Group, activistes du *hirak*, Alger, décembre 2019-février 2020. Voir également le rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°192, *Surmonter la paralysie économique de l'Algérie*, 19 novembre 2018.

II. Le dilemme du pouvoir face au *hirak*

A. *Le hirak* : un mouvement citoyen largement pacifique

Le *hirak*, né en février 2019 à la suite de l'annonce « humiliante » de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat, se présente avant tout comme un mouvement citoyen et pacifique, en dehors de quelques échauffourées avec les forces de l'ordre en fin de marches.³ Selon ses partisans, il exprime la volonté collective de se réapproprier l'espace public, espace que le régime a verrouillé en interdisant les manifestations et en domestiquant quasiment toute forme d'opposition.⁴ Le mouvement prône une vision de la citoyenneté qui entend dépasser les clivages politiques et socio-régionaux qui ont provoqué des luttes violentes par le passé.⁵

Les mobilisations de foules – des millions de personnes à l'échelle nationale durant la première moitié de 2019 et des centaines de milliers par la suite – que le mouvement suscite sécurisent ceux qui y participent.⁶ Ces mobilisations leur redonnent la stature d'acteurs politiques dont ils estiment avoir été privés par le pouvoir.⁷

Ces rassemblements, ritualisés sous forme bihebdomadaire les mardis et vendredis, dans les principales villes du pays, permettent, note un manifestant, de se conduire en véritable citoyen.⁸ Dès les premières semaines du mouvement, les débats publics dans les espaces publics, les universités de la capitale et de grands centres urbains se sont multipliés. Des Algériens qui n'étaient pas militants avant le 22 février 2019 se sont organisés en comités locaux et lancent des initiatives dans leur quartier depuis lors. Ils sensibilisent leurs voisins aux questions démocratiques que le mouvement soulève et discutent également de ce qu'implique être citoyen (lutte contre la petite corruption, conscientisation des jeunes, etc.).⁹ L'expression pacifique de cette

³ Entretien de Crisis Group, militant du *hirak*, Alger, mars 2019. En février 2019, beaucoup d'Algériens affirmaient que cette annonce était humiliante étant donné l'état de santé de Bouteflika (paralysie, difficulté d'élocution). Nombre de citoyens estimaient que le pays méritait un représentant plus jeune et dynamique et que sa candidature à un nouveau mandat malgré sa condition physique montrait qu'il était l'otage d'un cercle de proches, lesquels gouvernaient à sa place sans avoir été élus. Entretiens de Crisis Group, anciens hauts fonctionnaires, économistes, journalistes, militants du *hirak*, Alger, Tunis, Marseille, Paris, mars-octobre 2019. Observations de Crisis Group, Alger, février 2019-mars 2020.

⁴ Depuis le début de la contestation populaire, les partis politiques de l'opposition traditionnelle tentent également de former une coalition, mais n'ont que peu d'écho, voire de légitimité, auprès des manifestants. Entretiens de Crisis Group, journalistes, universitaires, Alger, mars 2019. Observations de Crisis Group, Alger, février 2019-mars 2020.

⁵ C'est le cas notamment de l'identité amazigh et de l'islamisme. Voir « Socialités et humanités. La citoyenneté en mouvement », *Revue des sciences sociales*, no. 7 (2019).

⁶ Voir « Socialités et humanités. La citoyenneté en mouvement », op. cit.

⁷ Comme le notait l'un des premiers animateurs du mouvement à Kheratta : « Cela a été difficile de mobiliser le 16 février car beaucoup de gens ont perdu espoir. La société a perdu confiance dans toutes les organisations. Le peuple doit construire le changement lui-même ». Entretiens de Crisis Group, activistes du *hirak*, Kheratta, février 2019. Voir « Socialités et humanités. La citoyenneté en mouvement », op. cit.

⁸ Entretien de Crisis Group, manifestant, Alger, mars 2019.

⁹ Observations de Crisis Group, Alger, mars-novembre 2019. Entretiens de Crisis Group, activistes du *hirak*, Alger, février-novembre 2019.

citoyenneté permet aux Algériens et Algériennes de se défaire de l'étiquette de violents et d'incivils dont nombre d'entre eux se sont sentis souvent injustement affublés.¹⁰

En outre, les militants du *hirak* affirment que leur mouvement est devenu un contre-pouvoir durable.¹¹ En son sein, si des clivages historiques sur l'identité amazigh et le conservatisme religieux apparaissent puis s'estompent régulièrement, deux tendances distinctes, qui regroupent entre autres des petits partis politiques d'opposition et des associations militantes, se font face.¹² La première, le « Pôle démocratique », est favorable à une négociation avec le pouvoir et à la recherche d'un consensus ; ses représentants ont notamment soutenu les travaux de la Commission du dialogue national, dirigée par le diplomate Karim Younes, qui a fait long feu.¹³ La seconde, les « Forces du pacte de l'alternative démocratique », refuse toute discussion avec les autorités en place et exige le départ pur et simple du « système », l'ouverture d'une phase de transition démocratique et l'élection d'une assemblée constituante.¹⁴

Le *hirak* est organisé de manière horizontale. Il refuse à priori toute forme de hiérarchie. Il n'a pas de représentant officiel, bien qu'il compte dans ses rangs des animateurs et des leaders d'opinion ainsi que des militants associatifs, d'anciens activistes du parti historique d'opposition, le Front des forces socialistes, comme Mustapha Bouchachi ou Karim Tebbou, et des artistes engagés, dont les compositions inspirent les slogans essentiellement politiques, scandés lors des manifestations et diffusés sur les réseaux sociaux.¹⁵

B. *Un pouvoir qui doit maintenir son équilibre*

Le pouvoir, que beaucoup d'Algériens et d'Algériennes appellent « le régime » ou le « système » depuis sa consolidation après l'indépendance en 1962, a connu plusieurs crises graves. Pour l'instant, il a réussi à toutes les surmonter. Pour ce faire, il a associé réformes économiques et politiques, achat de la paix sociale, cooptation et répression de ses adversaires.¹⁶ Il est parvenu à se maintenir en équilibre en dépassant

¹⁰ Observations de Crisis Group, Alger, mars-novembre 2019. Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, Kheratta, mars-décembre 2019.

¹¹ Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, Kheratta, mars-décembre 2019. Voir aussi Amel Boubekeur, « Demonstration effects: how the Hirak protest movement is reshaping Algerian politics », European Council on Foreign Relations, 27 février 2020.

¹² Voir Mohan Tilmatine, « Interdiction des emblèmes berbères et occupation des espaces symboliques : amazighité versus algérianité ? », *L'Année du Maghreb*, no. 21 (2019), p. 149-164. Voir également Ryad Hamadi, « Islamistes et hirak : Saïd Sadi met en garde contre les dangers de la "confusion" », *Tout sur l'Algérie*, 29 février 2020.

¹³ Voir Fayçal Métaoui, « Le pôle démocratique plaide pour le dialogue et dénonce les atteintes aux libertés », *Tout sur l'Algérie*, 26 juin 2019.

¹⁴ Voir « Algérie : pacte politique pour une véritable alternative démocratique », Blog Ensemble, 1^{er} juillet 2019. Voir également « Réunies hier au siège du RCD : les Forces de l'alternative démocratique rejettent l'agenda de la présidentielle », *El Watan*, 10 septembre 2019.

¹⁵ Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, Kheratta, mars 2019-mars 2020.

¹⁶ Ce fut le notamment le cas en 1976, année où le capital d'espoir et de confiance né de l'indépendance s'est tari. Le régime a dissout le Conseil de la révolution créé en 1965, organisé des élections présidentielles, établi une assemblée nationale et une charte nationale suivie d'une nouvelle Constitution. Ce fut le cas également en 1988 lorsque, suite au contre-choc pétrolier et aux émeutes d'octobre, l'armée a quitté le Comité central du FLN, le parti au pouvoir, et le régime a autorisé le multipartisme.

sant les divisions internes et les conflits qui opposaient ses trois institutions principales : l'armée, notamment son Etat-major, les services de renseignement militaires et civils, et la présidence de la République.¹⁷

Néanmoins, avec l'essoufflement grandissant du système, le marasme économique, et la crise ouverte en février 2019 par le *hirak*, conserver cet équilibre devient de plus en plus difficile.¹⁸ Les conflits entre ses principales institutions, et au sein de celle-ci, sont plus prononcés que d'ordinaire, même s'ils sont beaucoup moins violents que durant la décennie noire.¹⁹ Le pouvoir doit gérer cette crise alors que ses deux rentes s'épuisent : la rente conférée par la légitimité révolutionnaire de la guerre de libération et celle issue de la redistribution du revenu tiré de la production et de l'exportation d'hydrocarbures.²⁰

Face à cette double crise de légitimité, le pouvoir doit apporter une réponse fine au défi que représente le *hirak*. D'une part, vu l'ampleur, la durée, la popularité et la non-violence qui caractérisent ce mouvement – des centaines de milliers d'Algériens et d'Algériennes sont descendus dans la rue chaque semaine pendant plus d'un an – une répression sanglante pourrait se révéler très risquée. C'est notamment pour éviter de s'exposer à une telle répression que le *hirak* demeure largement pacifique et se garde de s'aventurer hors de sa tranchée (violence, grève générale de plusieurs jours voire semaines, désobéissance civile, sabotage, etc.).²¹ D'autre part, le pouvoir est peu disposé à céder aux principales revendications du *hirak* qui mettent en péril sa survie : renouvellement total et rajeunissement de la classe politique, armée garante des institutions républicaines et absente de la scène politique, respect effectif de la liberté d'organisation politique et associative, mise en place d'une commission électorale « véritablement indépendante », création d'une Cour constitutionnelle indépendante, élection d'une assemblée constituante.²²

Cependant, tous les citoyens ne soutiennent pas le *hirak* et le pouvoir peut compter sur l'appui d'une partie de la population. Certains, parmi lesquels ceux qui ont voté pour le président Tebboune, estiment que le principal acquis démocratique en Algérie est la souveraineté populaire, et voient planer sur le mouvement l'ombre de

tisme. S'est ensuivie une violente confrontation entre le gouvernement militaire et les groupes islamistes. Ce fut aussi le cas en 2011 dans le sillage des soulèvements arabes. Le régime a autorisé de nouveaux partis politiques d'opposition et est parvenu à acheter la paix sociale jusqu'en 2014. Voir Miriam R. Lowi, *Oil wealth and the poverty of politics* (Cambridge, 2009). Voir également les chroniques annuelles sur Algérie de l'Annuaire de l'Afrique du Nord (1962-2003) et de l'Année du Maghreb (2004-2019).

¹⁷ Voir Hugh Roberts, *The Battlefield: Algeria 1988-2002, Studies in a Broken Polity* (Londres et New York, 2003).

¹⁸ Voir la section III de ce rapport. Voir également l'intervention de Louiza Dris Aït Hamadouche, « La lutte de clans, Tebboune-général de Gaïd Salah, réalité ou intox ? », Radio M, 22 avril 2020.

¹⁹ Ibid. L'expression « décennie noire » désigne la période du conflit entre le gouvernement militaire et les groupes islamistes armés qui a fait entre 100 000 et 200 000 victimes entre 1991 et 2002.

²⁰ Voir Nadji Safir, « Algérie 2019 : une crise majeure », Diploweb, 3 avril 2019.

²¹ Voir la section II.B de ce rapport.

²² Entretiens de Crisis Group, président et porte-parole de partis d'opposition, responsables d'associations, militants du *hirak*, Alger, mars 2019. Voir également « Is a Democratic Transition Possible in Algeria? Fourteen Experts Respond », Project on Middle East Democracy (POMED), décembre 2019 ; et « Algérie : pacte politique pour une véritable alternative démocratique », Blog Ensemble, 1^{er} juillet 2019.

l'étranger qui encouragerait une transition risquant de consacrer les intérêts particularistes (régionaux, tribaux, corporatistes) au détriment de l'intérêt national.²³ Ceci affaiblirait l'unité du pays et donc l'Etat, alors que l'Algérie a besoin d'un Etat fort, « dans un environnement régional en proie à des violences » (Libye, Mali, Niger).²⁴ D'autres, principalement des cadres du secteur public, craignent les effets d'une libéralisation économique poussée.²⁵ Commercer librement à l'échelle internationale, surtout, ferait perdre aux responsables de l'armée et à certains hauts fonctionnaires et responsables politiques « le monopole de la gestion de la rente tirée des hydrocarbures, ou, du moins, risquerait d'autonomiser davantage les hommes d'affaires qu'ils parrainent, comme ceci s'est produit à la fin des années 2000. Et cela, ces tenants du système ne le veulent pas », précise un universitaire.²⁶

C. Pouvoir et *hirak* : l'union nationale face à l'épidémie

Sur le plan sanitaire, le gouvernement algérien a plutôt fait preuve de réactivité et de flexibilité. Le 17 mars 2020, alors que le pays compte 80 cas diagnostiqués et huit morts, les autorités adoptent des mesures de distanciation sociale : interdiction de toute forme de rassemblement, fermeture des lieux de culte, écoles, cafés, restaurants, commerces de détail hors alimentation et produits d'hygiène et pharmaceutiques. Elles ferment les frontières terrestres et suspendent les vols aériens et la navigation maritime, sauf cas exceptionnels, parmi lesquels l'importation de matières premières indispensables, médicales et alimentaires et le rapatriement de citoyens.²⁷ Un groupe industriel algérien lance la fabrication de masques de protection.²⁸

Le gouvernement encourage le confinement volontaire, excepté pour les Algériens rapatriés qui sont placés en quarantaine obligatoire. Le 24 mars, suite à l'augmentation du nombre de cas, 264 confirmés et dix-neuf décès, il décrète la mise en œuvre de mesures de confinement partielles ou totales selon la situation épidémiologique de

²³ Entretiens de Crisis Group, cadres, médecins, électeurs au scrutin présidentiel du 12 décembre 2019 hostiles au *hirak*, Alger, octobre-décembre 2019. Voir les éditoriaux d'El Djeich, la revue mensuelle de l'armée nationale populaire, en 2019 et les discours hebdomadaires de Gaïd Salah, notamment en avril et septembre 2019 ; entretien de Crisis Group, cadre dans une entreprise publique, Alger, décembre 2019.

²⁴ Entretien de Crisis Group, cadre dans une entreprise publique, Alger, décembre 2019. Entretiens de Crisis Group, cadres, médecins, électeurs au scrutin présidentiel du 12 décembre 2019 hostiles au *hirak*, Alger, octobre-décembre 2019.

²⁵ Entretiens de Crisis Group, cadres dans le secteur public, Alger, octobre-décembre 2019.

²⁶ Entretien de Crisis Group, universitaire, Marseille, mars 2019. Voir également le rapport de Crisis Group, *Surmonter la paralysie économique de l'Algérie*, op. cit.

²⁷ Voir le décret exécutif n° 20-69 du 26 Rajab 1441 correspondant au 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

²⁸ Voir « Covid-19 : le groupe Getex lance la fabrication de masques de protection », Algérie Presse Service, 25 mars 2020. Voir également, « Soutien. La Chine à la rescousse d'une Algérie reconnaissante », *Courrier international*, 31 mars 2020. Mi-mai, les autorités facilitent les importations de produits médicaux. Voir le décret exécutif n° 20-109 du 12 Ramadhan 1441 correspondant au 5 mai 2020 relatif aux mesures exceptionnelles destinées à la facilitation de l'approvisionnement du marché national en produits pharmaceutiques, en dispositifs médicaux et en équipements de détection en riposte à la pandémie du coronavirus (Covid-19).

chaque région et localité.²⁹ Etant donné qu'un important foyer de contagion se trouve dans la *wilaya* (province) de Blida (au sud-est d'Alger), le Haut conseil de sécurité, présidé par le président Tebboune, y décide un confinement total assorti d'un couvre-feu, interdisant toute sortie du domicile, sauf en cas de nécessité ou sur autorisation des forces de l'ordre.³⁰ Le 4 avril, les autorités instaurent dans le reste du pays un confinement et un couvre-feu partiels, de 15h à 7h.³¹

Le 24 avril, peu avant le début du ramadan et après plusieurs messages rassurants du chef de l'Etat et du ministre de la Santé, déclarant que le pic de l'épidémie avait été atteint, le nombre de cas diagnostiqués demeurant inférieur à 2700 pour 375 morts, le gouvernement allège le couvre-feu de 2h – il passe de 17h à 7h.³² Le 20 mai, le gouvernement décrète le port obligatoire du masque de protection dans l'espace public.³³ Le 28 mai, il reconduit le confinement partiel jusqu'au 13 juin, excepté dans le sud du pays, peu peuplé (Saida, Tindouf, Illizi et Tamanrasset).³⁴ Le 13 juin, il l'allège dans 29 régions, y compris Alger – le couvre-feu y reste en vigueur de 20h à 5h – et le lève dans le reste du pays, notamment à Tebessa, Tlemcen et Tizi Ouzou.³⁵

Enfin, début juillet, suite à une augmentation des diagnostics de cas (près de 300 par jour), le gouvernement durcit ses mesures. Il prolonge de nouveau le confinement partiel et reconfine plusieurs régions où celui-ci avait été levé. Il permet également aux *walis* (gouverneurs) de mettre en place des mesures supplémentaires en fonction de l'évolution de la situation sanitaire dans leur région.³⁶ C'est le cas à Sétif et à Ouergla, où les autorités régionales suspendent, dans la plupart de leurs communes, l'ensemble des activités commerciales, économiques et sociales ainsi que la circulation des piétons et des voitures.³⁷ Nouveauté, le 9 juillet, le gouvernement interdit les déplacements entre 29 régions.³⁸

²⁹ Voir le décret exécutif n° 20-69 du 26 Rajab 1441 correspondant au 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

³⁰ Voir le décret exécutif n° 20-70 du 29 Rajab 1441 correspondant au 24 mars 2020 fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

³¹ Voir le décret exécutif n° 20-92 du 11 Chaâbane 1441 correspondant au 5 avril 2020 modifiant et complétant le décret exécutif n° 20-72 du 3 Chaâbane 1441 correspondant au 28 mars 2020 portant extension de la mesure de confinement partiel à domicile à certaines *wilayas*.

³² Voir le décret exécutif n° 20-102 du 29 Chaâbane 1441 correspondant au 23 avril 2020 portant prorogation de la mesure de confinement partiel à domicile prise dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19) et réaménagement de ses horaires.

³³ Voir le décret exécutif n° 20-127 du 27 Ramadhan 1441 correspondant au 20 mai 2020 modifiant et complétant le décret exécutif n° 20-70 du 29 Rajab 1441 correspondant au 24 mars 2020 fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

³⁴ Voir le décret exécutif n° 20-131 du 5 Chaoual 1441 correspondant au 28 mai 2020 portant prorogation de la mesure de confinement partiel à domicile avec réaménagement de ses horaires et reconduction du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

³⁵ Voir le décret exécutif n° 20-159 du 21 Chaoual 1441 correspondant au 13 juin 2020 portant réaménagement du confinement à domicile et des mesures prises dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

³⁶ Voir le communiqué du premier ministre du 1^{er} juillet 2020. Voir également, Nabila Amir, « Confinement partiel prolongé au 13 juillet : nouvelles charges pour les *walis* », *El Watan*, 1^{er} juillet 2020.

³⁷ Voir communiqués du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, 7 et 9 juillet 2020.

³⁸ Voir « Coronavirus en Algérie, durcissement du confinement dans 29 wilayas », *Dzair Daily*, 10 juillet 2020.

De leur côté, les protagonistes les plus actifs du *hirak* ont également réagi au danger sanitaire posé par la Covid-19, ainsi qu'aux mesures de restriction mises en place par les autorités. Depuis le début de la crise sanitaire en mars, l'idée que le pouvoir instrumentalisait le coronavirus afin de « casser le mouvement populaire » était peu répandue parmi les contestataires.³⁹ La dernière manifestation du *hirak*, le 13 mars, dans le centre d'Alger, a été très critiquée par les figures du mouvement et de nombreux citoyens, lesquels appelaient à une pause et à des mesures strictes de lutte contre la pandémie, notamment le confinement total du pays.⁴⁰ Peu de voix s'élèvent, y compris au sein du *hirak*, contre les mesures de confinement. Peu s'insurgent contre les coupes budgétaires dans le secteur de la santé ou assimilent confinement partiel à catastrophe économique et sociale.⁴¹ La comparaison avec la décennie noire a sans doute joué un rôle, l'Algérie ayant connu bien pire en termes de limitation des déplacements, de difficultés d'approvisionnement et surtout de paralysie économique. Certains activistes du *hirak* soulignent que les biens de première nécessité ne sont pas en pénurie dans le pays et que la situation économique est meilleure aujourd'hui qu'elle ne l'était durant les années 1990.⁴² Le fait que le budget de l'Etat ne soit pas grevé par une dette extérieure insoutenable rassure également. Il y a « beaucoup d'argent dans les caisses. La crise de la Covid-19 ne va pas ruiner le pays », explique l'un d'eux.⁴³ Ceci donne à ces militants l'espoir que lorsque les représentants du « système » auront cédé leur place à une nouvelle génération de décideurs élus démocratiquement, l'économie se développera de manière significative.⁴⁴

Par ailleurs, dès mars, la grande majorité des manifestants ont accepté de laisser de côté leurs revendications et de ne plus manifester dans la rue. Les « réguliers » (ceux qui participent à toutes les marches) se contentent d'échanger sur les réseaux sociaux et de défendre les prisonniers d'opinion.⁴⁵ Il faut « mettre en pause le *hirak* pour mieux revenir » affirme l'un d'entre eux.⁴⁶

Le gouvernement n'est pas à l'abri des critiques pour autant. Certains considèrent que les autorités sous-estiment le nombre de décès liés à la Covid-19, et ont créé des pages sur les réseaux sociaux afin de recenser les cas « réels ».⁴⁷ D'autres dénoncent le manque d'équipement de certains hôpitaux, comme ce fut le cas, récemment, à Biskra.⁴⁸ D'autres encore prônent la solidarité et l'auto-organisation face à la pandémie sans « attendre quoi que ce soit de l'Etat », précise l'un d'eux : distribution de repas gratuits à la sauvette, collecte d'équipements de protection individuelle et cam-

³⁹ Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, mars-avril 2020.

⁴⁰ Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, mars-avril 2020. Voir Rosa Djaz « L'Algérie se confine toute seule », Politis, 1^{er} avril 2020.

⁴¹ Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, mars-mai 2020.

⁴² Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, avril 2020.

⁴³ Entretien de Crisis Group, activiste du *hirak*, Alger, avril 2020.

⁴⁴ Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, avril-mai 2020.

⁴⁵ Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, avril-mai 2020.

⁴⁶ Entretien de Crisis Group, militant du *hirak*, Alger, avril-mai 2020.

⁴⁷ Voir Vish Sakthivel, « Algeria's Hirak: A political opportunity in COVID-19 ? », Middle East Institute, 1^{er} avril 2020.

⁴⁸ Voir « Rassemblement à l'hôpital de Biskra : Le personnel de la santé exprime son ras-le-bol », Algérie 360, 8 juillet 2020.

pagnes de désinfection à Alger et à Blida.⁴⁹ Dans des villages de Kabylie, les habitants ont mis en place leur propre version du confinement : interdiction d'entrer ou de sortir du village sans passer par un barrage désinfectant, listes de personnes pour assurer les gardes, etc.⁵⁰ Il arrive que des militants coordonnent leurs actions avec les administrations centrale et régionales, comme à Alger, où celles-ci ont mis à leur disposition des entrepôts pour qu'ils puissent stocker du matériel sanitaire et le distribuer.⁵¹

D. *Reirements du pouvoir face à la contestation populaire*

Le sens civique des militants du *hirak* qui a contribué à l'union nationale contre la crise sanitaire aurait pu encourager le pouvoir à prolonger la période de détente ouverte après l'élection du nouveau chef de l'Etat fin 2019.⁵² Or, c'est le contraire qui se produit.

1. Une période de détente dans le sillage de l'élection de Tebboune

A la suite de l'élection du président Tebboune fin 2019, le pouvoir multiplie les gestes d'apaisement. Le soir de son élection, le 12 décembre 2019, le nouveau chef de l'Etat qualifie le *hirak* de « béni » et déclare lui tendre la main « pour un dialogue sérieux ». ⁵³ Entre fin décembre et mi-janvier, il rencontre une série d'anciens chefs de gouvernement et d'opposants politiques, partisans du *hirak*, tels que Abdelaziz Rahabi, Ahmed Benbitour, Taleb Ibrahim, Mouloud Hamrouche et Soufiane Djilali.⁵⁴ Le

⁴⁹ Comme le souligne un commerçant d'Alger : « J'ai commencé à préparer des repas dès que les commerces ont fermé. J'ai vu que beaucoup de gens n'avaient plus à manger. On m'a mis à disposition la cuisine d'un restaurant fermé à cause du confinement. Je prépare et distribue jusqu'à 250 repas le soir. Les autorités m'ont dit que j'avais besoin d'une autorisation mais personne ne peut me dire comment l'obtenir. Depuis, je les prépare discrètement chez moi et les distribue avant le couvre-feu. J'ai recensé jusqu'à 1000 personnes qui n'avaient pas de quoi manger dans le centre d'Alger ». Entretien de Crisis Group, Alger, avril 2020. Voir Faiza Kissi, « A Alger, les bénévoles s'organisent pour pallier les déficiences de l'Etat », Le Desk, 26 mars 2020. Voir également Vish Sakthivel, « Algeria's Hirak: A political opportunity in Covid-19 ? », op. cit.

⁵⁰ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, personnes originaires de villages de Kabylie, Tunis, avril 2020.

⁵¹ Des activistes du *hirak* ont ainsi mis sur pied un réseau de solidarité composé notamment de 600 médecins bénévoles. Celui-ci a collecté et distribué plus de 10 000 masques à Alger et Blida. Comme le note l'un des animateurs de ce réseau : « Nous avons anticipé la situation depuis le début de l'épidémie à Wuhan en janvier 2020. Nous avons mis en place un plan d'action pour sensibiliser les gens et fédérer les initiatives. L'Etat a pris en considération notre plan ». Entretien de Crisis Group, animateur d'un réseau de solidarité, Alger, avril 2020.

⁵² Le scrutin présidentiel s'est finalement tenu le 12 décembre 2019, après deux reports, malgré l'opposition de la rue et un climat de tensions sans précédent depuis le début du mouvement.

⁵³ En outre, lors de sa prestation de serment, il affirme ne plus vouloir voir les termes « son excellence » précéder ses nom et prénom, expression usuelle depuis l'indépendance, consacrant d'après lui « le « culte de la personnalité ». Voir Zeinab Filali, « Algérie : le président Tebboune met fin à une expression aussi vieille que l'indépendance », Financial Afrik, 23 avril 2020.

⁵⁴ Abdelaziz Rahabi est un ancien diplomate et ministre de la Culture. A l'été 2016, les autorités le chargent de coordonner une initiative de dialogue avec les représentants du *hirak*. Ahmed Benbitour est un ancien ministre et bref chef de gouvernement de la fin des années 1990. Il a également été candidat à l'élection présidentielle de 2014. Taleb Ibrahim a été ministre des Affaires étrangères de 1982 à 1988 puis président d'un petit parti politique (*Wafa* – fidélité) et candidat au scrutin pré-

2 janvier, le nouveau président supprime le poste de vice-ministre de la Défense, dernière position civile occupée par un militaire, créé en septembre 2013 pour le chef d'Etat-major de l'armée, Gaïd Salah.⁵⁵ Le 18 janvier 2020, comme pour symboliser un certain rejet du présidentielisme, Tebboune transfère au Premier ministre fraîchement désigné, Djerad, le pouvoir de nommer une série de hauts fonctionnaires au sein de l'administration.⁵⁶

Par ailleurs, le 1^{er} janvier 2020, après huit mois de prison pour « fausse déclaration concernant des mouvements de capitaux de et vers l'étranger », le parquet libère Issad Rabrab, l'un des hommes d'affaires les plus riches d'Algérie et considéré comme l'un des premiers soutiens du *hirak*.⁵⁷ Le lendemain, 67 des 180 activistes du *hirak* encore en détention sont libérés sous conditions, dont Lakhdar Bouragaa, un vétéran de l'Armée de libération nationale, très populaire parmi les contestataires.⁵⁸

D'autres gestes politiques reflètent une volonté de réforme. Le 8 janvier 2020, conformément à ses promesses de campagne, le nouveau chef de l'Etat met en place une commission de constitutionnalistes chargée de formuler des propositions pour une nouvelle constitution qui garantirait davantage que l'actuelle les libertés publiques, l'indépendance de la justice et l'équilibre entre les pouvoirs.⁵⁹ Un mois plus tard, le 6 février 2020, le gouvernement publie un plan d'action pour mettre en œuvre le programme du président. Ce document fait écho aux revendications des princi-

sidentiel de 1999. Mouloud Hamrouche a été chef de file de l'aile libérale du parti au pouvoir, le FLN, dans les années 1980, puis Premier ministre de septembre 1989 à juin 1991. Sofiane Djilali est président d'un parti politique d'opposition impliqué dans le *hirak*, *Jil Jadid* (« nouvelle génération »). Voir « Le président Tebboune reçoit l'ancien chef de gouvernement Ahmed Benbitour », Algérie Presse Service, 29 décembre 2019 ; « Dialogue : rencontre Tebboune et Rahabi », *Le Matin d'Algérie*, 10 janvier 2020 ; « Le président poursuit les consultations : Tebboune reçoit Hamrouche et se rend chez Taleb Ibrahim », *El Watan*, 14 janvier 2020 ; Abdelghani Aichoun, « Soufiane Djilali revient sur sa rencontre avec Tebboune : "Les intentions semblent aller dans le bon sens" », *El Watan*, 18 janvier 2020.

⁵⁵ Salah est décédé en décembre 2019, après avoir, au cours de l'année, contraint Bouteflika à la démission et encouragé la purge au sein des milieux politiques, administratifs et économiques. Voir « Algérie : Tebboune supprime le poste de vice-ministre de la Défense », *Dzair Daily*, 2 janvier 2020.

⁵⁶ Voir « Transfert du pouvoir de nomination de certains cadres de l'Etat au Premier ministre », Algérie Presse Service, 19 janvier 2020.

⁵⁷ Entretiens de Crisis Group, militants associatifs, Alger, avril 2020. Voir également « Algérie : plusieurs industriels arrêtés », Agence France Presse, 22 avril 2019.

⁵⁸ Une partie de ces activistes avait été interpellée à la suite d'échauffourées avec la police à la fin de rassemblements. Une autre avait été arrêtée pour ses opinions politiques. La justice a lancé des accusations, que plusieurs journalistes jugent classiques en Algérie, telles que « atteinte à l'intégrité du territoire national », « enrôlement de volontaires ou mercenaires pour le compte d'une puissance étrangère en territoire algérien », « atteinte à la sécurité nationale », « diffusion de tracts susceptibles de porter atteinte à l'intérêt national ». Entretiens de Crisis Group, journalistes, Alger, avril 2020. Voir également Idir Nadir, « Ils ont été interpellés à la fin de la marche populaire du vendredi 1^{er} mars [...] », *El Watan*, 13 janvier 2020. Voir aussi « Près de cinquante détenus d'opinion dans les geôles algériennes », *Algeria-Watch*, 9 avril 2020. Voir page Facebook du Comité national de la libération des détenus (CNLD).

⁵⁹ « Algérie : le président nomme une commission pour réviser la Constitution », Reuters, 8 janvier 2020.

poux partis d'opposition et collectifs associatifs mobilisés au sein du *hirak*.⁶⁰ Il prône « l'instauration d'une nouvelle république répondant aux aspirations légitimes du peuple et dont les fondements seront basés sur l'enracinement des principes démocratiques et la protection des droits et des libertés ». ⁶¹ Enfin, en mai 2020, la présidence présente six grands axes du projet de révision constitutionnelle, notamment le droit de créer des associations et d'exercer la liberté de réunion et de rassemblement public sur simple déclaration.⁶²

2. Un certain resserrement sécuritaire renforcé par l'arrêt des manifestations

Cette période de détente relative commence à se fermer à l'approche du premier anniversaire du déclenchement du mouvement, le 22 février 2020, et prend fin lors de la crise de la Covid-19. Le 20 février 2020, des organisations militantes de tout le pays réunissent près de 1 400 personnes – collectifs d'étudiants, Coordination d'activistes du *hirak*, Collectif des journalistes unis, Coordination de collectifs de la diaspora et Collectif pour la transition démocratique – et appellent à une conférence unitaire (Initiative du 22 février) visant à coordonner les actions du mouvement. Les autorités l'interdisent, alors qu'elles toléraient des réunions de ce type quelques mois auparavant.⁶³

C'est toutefois depuis le 17 mars 2020 et la suspension des manifestations en raison de la Covid-19 que le durcissement se ressent davantage. Aux yeux de nombreux activistes, le ministère de la Justice profite de l'absence de manifestations de rue pour « revenir en arrière » ; certains, à tort ou à raison, comparent même la situation politique à celle qui prévalait le 21 février 2019, à la veille du déclenchement de la contestation populaire.⁶⁴

Entre mars et juillet 2020, des séries d'arrestations et de libérations provisoires se succèdent : le 24 mars, le parquet alourdit la condamnation de Karim Tabbou, ancien responsable du parti d'opposition historique, le Front des forces socialistes (FFS), et « figure crédible et respectée » du *hirak*, lequel est libéré de manière provisoire le 2 juillet 2020.⁶⁵ La liste ne s'arrête pas là. Le 27 mars, le parquet place en détention provisoire le correspondant de l'organisation non gouvernementale Reporters sans

⁶⁰ C'est le cas notamment de la « refonte du dispositif législatif d'organisation des élections », de la « moralisation de la vie publique », de la « liberté de réunion et de manifestation », de « l'indépendance de la justice », de la « promotion et l'autonomisation des femmes ». Voir « Plan d'action du gouvernement pour la mise en œuvre du programme du président de la République », République algérienne démocratique et populaire, 6 février 2020.

⁶¹ Ibid.

⁶² Entretien téléphonique de Crisis Group, journaliste, Tunis, mai 2020. Voir également « Avant-projet de la Constitution 2020 », document PDF consulté par Crisis Group, 2020. Voir également « Révision de la Constitution : la mouture de l'avant-projet prête pour le débat », Algérie Presse Service, 7 mai 2020.

⁶³ Observations de Crisis Group, Alger, 2019-2020. Voir également Tarek Hafid, « Le pouvoir algérien interdit une conférence du *Hirak* », Sputnik News, 20 février 2020.

⁶⁴ Entretiens de Crisis Group, activistes du *hirak*, membre d'une organisation internationale, Alger, avril 2020.

⁶⁵ Entretien de Crisis Group, activiste du *hirak*, Alger, avril 2019. Voir également « Algérie, Evènements de 2019 », Rapport mondial 2020, Human Right Watch, 2020.

frontières, Khaled Draréni, particulièrement investi au sein de la contestation.⁶⁶ Le 20 avril, le tribunal de Sidi Mhamed à Alger condamne à un an d'emprisonnement Abdelwahab Fersaoui (il sera libéré le 17 mai), président de l'association Rassemblement action jeunesse (RAJ), un collectif associatif très actif dans l'organisation de plateformes destinées à fédérer le *hirak* autour d'un programme de « transition démocratique », notamment l'élection d'une assemblée nationale constituante.⁶⁷ Le 21 juin, le tribunal de Chéraga à Alger condamne Amira Bouraoui, une opposante à Bouteflika dans les années 2010 et militante du *hirak*, à un an de prison ferme au titre de plusieurs chefs d'accusation dont « offense au président de la République par une expression outrageante, injurieuse ou diffamatoire » ; le tribunal de Tipaza (à l'ouest d'Alger) la libère dans l'attente d'un nouveau jugement fin septembre.⁶⁸ A Alger, plusieurs journalistes observent des interpellations policières quotidiennes qui instaureraient un « climat de paranoïa », souligne l'un d'eux.⁶⁹

Malgré des signes d'apaisement du pouvoir, comme la grâce présidentielle accordée à 6 militants du *hirak* à l'occasion de la fête de l'indépendance le 5 juillet, la liberté d'expression semble être mise à mal.⁷⁰ A la mi-avril, la justice bloque l'accès à plusieurs médias en ligne, dont Maghreb Emergent et Radio M, pour avoir notamment critiqué de manière trop virulente le bilan du président Tebboune.⁷¹ Selon des journalistes algériens, le ministère de la Communication agite l'épée de Damoclès de l'interdiction des financements étrangers de la presse algérienne afin de leur rappeler « qu'ils doivent modérer leur critique du gouvernement » sans quoi les « dossiers contre eux » seront facilement mobilisables.⁷² Autre signe de crispation potentielle du pouvoir : le projet de révision du code pénal dans le sens d'une « criminalisation de la diffusion et de la propagation de fausses informations portant atteinte à l'ordre et à la sécurité publics ».⁷³

⁶⁶ Voir la page Facebook du CNLD.

⁶⁷ Entretiens de Crisis Group, responsables du RAJ, Alger, mars 2019. Voir également « Abdelouahab Fersaoui condamné à un an de prison ferme », *Algérie Eco*, 6 avril 2020. Sa peine sera réduite en appel. Voir « Algérie : libération d'Abdelouahab Fersaoui, figure du *hirak*, en prison depuis octobre 2019 », Agence France Presse, 18 mai 2020.

⁶⁸ Voir Arezki Benali, « Tribunal de Chéraga : les accusations retenues contre Amira Bouraoui », *Algérie Eco*, 21 juin 2020. Voir également « Amira Bouraoui, retrouve sa liberté », *Algérie 360*, 2 juillet 2020.

⁶⁹ Entretiens de Crisis Group, journalistes, Alger, juin 2020.

⁷⁰ Voir « Grâce présidentielle pour 6 détenus », 24h Algérie, 1^{er} juillet 2020.

⁷¹ Voir Nabila Amir, « Inaccessibilité des sites Maghreb Emergent et Radio M en Algérie : polémique entre l'éditeur et le ministre de la Communication », *El Watan*, 16 avril 2020.

⁷² Entretien de Crisis Group, journaliste, Alger, mai 2020. Voir également « Tous les dossiers de financements étrangers de la presse nationale seront ouverts », *Algérie Presse Service*, 16 avril 2020.

⁷³ Voir « APN : présentation du projet de loi modifiant et complétant le Code pénal », *Radio algérienne*, 22 avril 2020. Voir également « Criminaliser les actes qui menacent la sécurité et la stabilité du pays », *El Djeich*, no. 682 (mai 2020). Un membre d'une organisation internationale à Alger redoute que les autorités utilisent ce renforcement de l'arsenal juridique afin « d'alourdir la répression à l'égard des associations et des individus fortement impliqués dans le *hirak* ». Entretien téléphonique de Crisis Group, Alger, avril 2020. Par ailleurs, le 26 mai, la diffusion d'un documentaire sur la jeunesse algérienne et le *hirak* sur une chaîne de télévision française a suscité une vague d'indignation parmi les Algériens, y compris au sein du *hirak*, ainsi qu'une crise diplomatique avec la France, qui a accentué la suspicion des autorités et de nombre de citoyens envers les médias, notamment étran-

3. Un *hirak* sceptique face aux discours d'ouverture démocratique

En dépit des promesses d'ouverture démocratique, toujours d'actualité au niveau constitutionnel, les militants du *hirak* restent méfiants quant aux intentions du pouvoir. Plusieurs contestataires estiment que les faits contredisent ces promesses et craignent que les dispositions libérales prévues dans la future constitution ne se concrétiseront pas.⁷⁴ L'un d'eux ironise : « La Constitution actuelle est déjà la plus libérale du monde. Un texte n'est qu'un texte. De plus, il est imposé par le haut, par un comité d'experts, ce qui montre qu'il n'est pas fait pour être discuté par le peuple, même si un référendum devrait l'entériner ».⁷⁵

De plus, nombre d'activistes redoutent que les autorités utilisent la Covid-19 – la peur du virus et les mesures prises pour l'endiguer – pour réaffirmer leur emprise.⁷⁶ Un ancien haut fonctionnaire indique d'ailleurs avoir l'impression que le pouvoir renoue avec « son approche autistique » consistant à imposer sa feuille de route comme si le *hirak* n'existait pas.⁷⁷ En témoignent les déclarations martiales du chef de l'Etat, notamment celle du 2 juin 2020, prononcée au siège du ministère de la Défense, fustigeant les « lobbies et leurs ramifications » qui tentent d'affecter le moral de l'armée – référence implicite aux activistes du *hirak* qui rejettent le projet de réforme constitutionnelle.⁷⁸ Au cœur de ce projet que plusieurs franges du mouvement de contestation refusent se trouve la réforme territoriale, qui vise à augmenter le nombre de communes et de régions.⁷⁹ Y figurent également les prochains scrutins, notamment le référendum constitutionnel prévu fin 2020, lequel, d'après le porte-parole de la présidence, permettra au pays de se doter d'une constitution consensuelle l'empêchant de « tomber dans l'autoritarisme ».⁸⁰ Les élections communales et législatives prévues en 2021 ou 2022 y sont également reprises.⁸¹

gers. Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, habitants d'Alger, Alger, mai 2020. Voir Lyes B, « Les démons de l'Algérie ne lâcheront pas prise », *Algérie Eco*, 3 juin 2020.

⁷⁴ Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, mai 2020. Comme l'affirme un activiste : « La population doit croire sur parole le gouvernement car elle n'a pas son mot à dire ». Entretien de Crisis Group, activiste, Alger, mai 2020.

⁷⁵ Entretien téléphonique de Crisis Group, activiste du *hirak*, Tunis, mai 2020.

⁷⁶ Entretien de Crisis Group, activistes du *hirak*, Alger, avril 2020. Voir « La lutte de clans, Tebboune-général de Gaïd Salah, réalité ou intox ? », *Radio M*, 22 avril 2020. Voir aussi Sarah Haidar, « Coronavirus et Hirk algérien : des effets secondaires à haut risque ! », *Middle East Eye*, 1^{er} avril 2020.

⁷⁷ Entretien téléphonique de Crisis Group, Alger, novembre 2019.

⁷⁸ Voir Akli Ouali, « Tebboune et Chengriha sur la même longueur d'onde », *L'Est républicain*, 4 juin 2020.

⁷⁹ Voir le projet de loi modifiant et complétant la loi 84-09 du 4 février 1984 relative à l'organisation territoriale du pays. Voir Luiz Martinez, « L'armée algérienne à l'épreuve du *hirak* », *Le Point*, 20 février 2020.

⁸⁰ Voir Ali Boukhlef, « Belaïd Mohand Oussaïd : "La présidence veut une Constitution consensuelle" », *Liberté Algérie*, 14 mai 2020.

⁸¹ D'après la présidence de la République, les assemblées législatives et locales pourraient être dissoutes en 2021 après le référendum constitutionnel de fin 2020. Leur mandat prend fin légalement en 2022. Voir « Tebboune : le référendum sur la nouvelle constitution aura lieu avant la fin de l'année », *Algérie Eco*, 23 février 2020. Voir également Mouhand Ouamar, « Algérie : pas d'élections législatives et locales cette année (Présidence) », *Observ'Algérie*, 14 mai 2020.

III. Les retombées économiques et sociales de la crise de la Covid-19

A. Une série de mesures économiques et sociales d'urgence

Afin de limiter l'impact économique et social de la pandémie, en particulier celui du confinement partiel, le gouvernement a pris une série de décisions proactives. Le 17 mars, la direction générale des impôts reporte de deux mois le paiement des revenus imposables et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) ; un mois plus tard, elle exempte de droits de douane les associations humanitaires et caritatives. Le gouvernement décrète également le versement d'une prime aux professionnels de la santé.⁸² Le 22 mars, en raison de la fermeture des services publics non essentiels, la moitié des cadres et agents du secteur sont placés en congé exceptionnel rémunéré pour une période de quatorze jours renouvelable.⁸³ A la suite de la suspension des activités de pêche, le 23 mars, les autorités régionales de la *wilaya* d'Alger mettent en place une cellule de crise afin d'organiser la solidarité entre opérateurs économiques et associations professionnelles et venir en aide aux marins pêcheurs.⁸⁴

D'autres mesures de soutien aux entreprises et aux démunis suivent. Le 7 avril, la Banque d'Algérie (Banque centrale) oblige les établissements financiers à rééchelonner les créances de leurs clients.⁸⁵ Les 13 et 15 avril, le gouvernement annonce le versement d'une allocation de 10 000 dinars (72 euros) aux familles nécessiteuses ainsi que la suspension des pénalités de retard pour les travaux et prestations prévus dans le cadre des marchés publics.⁸⁶

Dès la fin mars, les pouvoirs publics garantissent la sécurité alimentaire du pays et cherchent à rassurer les citoyens. Pour éviter les pénuries liées aux achats de panique, le gouvernement accroit les commandes de blé sur les marchés internationaux. Le chef de l'Etat annonce que la production de semoule est multipliée par trois.⁸⁷ Nombre d'Algériens et d'Algériennes reçoivent sur leur téléphone portable des messages du gouvernement et d'entreprises publiques les assurant de la disponibilité des denrées essentielles.⁸⁸ Le ministre de l'Agriculture déclare par ailleurs que le soutien de l'Etat aux produits alimentaires de base se poursuivra. Le ministre du Commerce effectue des visites de terrain dans des dépôts de denrées alimentaires

⁸² Voir le décret présidentiel n° 20-79 du 6 Chaâbane 1441 correspondant au 31 mars 2020 portant institution d'une prime exceptionnelle au profit des personnels de la santé.

⁸³ Voir le décret exécutif n° 20-69 du 26 Rajab 1441 correspondant au 21 mars 2020 relatif aux mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

⁸⁴ Voir « Installation d'une cellule de suivi des marins pêcheurs confrontés aux retombées de la crise sanitaire », Algérie Presse Service, 6 avril 2020.

⁸⁵ Voir Zahra Chenaoui, « Après le Hirak, le coronavirus : en Algérie les entreprises tirent la sonnette d'alarme », *Le Monde Afrique*, 17 avril 2020.

⁸⁶ Voir « Une allocation de 10 000 DA aux familles impactées par la crise sanitaire », *Tout sur l'Algérie*, 13 avril 2020.

⁸⁷ Voir « L'Algérie multiplie les achats de blé sur les marchés internationaux », *El Iqtisadiya*, 3 avril 2020. Voir également Tarik Hafid, « Algérie : la semoule de la colère », Sputnik News, 2 avril 2020.

⁸⁸ Observations de Crisis Group, mars 2020, Alger.

afin de montrer que le gouvernement prévient la spéculation sur les produits de première nécessité.⁸⁹

Enfin, les autorités passent un contrat tacite avec plusieurs travailleurs du secteur informel, des grossistes aux vendeurs de détails, leur demandant de faciliter l'acheminement des denrées alimentaires et de maintenir la stabilité de leur prix, en échange de la légalisation de leur activité.⁹⁰

B. Des projections macroéconomiques très pessimistes

Malgré ces mesures d'urgence, la plupart des projections demeurent pessimistes quant à la capacité de l'Algérie, qui tire la majorité de ses recettes fiscales de l'exportation d'hydrocarbures, à faire face à des défis macroéconomiques devenus colossaux, en raison de la paralysie économique mondiale.⁹¹ Les chiffres sont parlants et les scénarios à moyen terme alarmistes.⁹²

Les racines de la crise remontent à plusieurs années. Depuis la chute du prix du Brent en 2014, sur lequel est indexé le prix des contrats à long terme de gaz naturel qui représentent la majorité des recettes d'exportation, les dépenses publiques augmentent par rapport aux revenus de l'Etat.⁹³ D'autant que les volumes de production et d'exportation d'hydrocarbures diminuent régulièrement.⁹⁴ Afin de limiter ce déficit budgétaire, qui conduit l'Etat à emprunter auprès des banques nationales, Alger adopte tantôt des mesures impopulaires, comme la diminution des dépenses, l'accroissement de la pression fiscale et la variation du taux de change, tantôt des expédients économiques moins douloureux à court terme pour les citoyens, comme l'augmentation de la masse monétaire et la limitation des importations.⁹⁵

La crise s'accélère brutalement avec la chute historique des prix du Brent et du Sahara Blend (pétrole que le pays exporte), encore accélérée par les effets de la Covid-19, qui font plonger les cours du baril aux niveaux les plus bas de ces 40 dernières an-

⁸⁹ Voir « M. Rezig inspecte des espaces commerciaux à Alger et Tipasa : respecter les mesures de prévention », *El Moudjahid*, 3 mai 2020.

⁹⁰ Entretien de Crisis Group, cadre dans une grande entreprise, habitant d'Alger, Alger, mars 2020.

⁹¹ En Algérie, les hydrocarbures (pétrole et gaz) représentent 97 pour cent des exportations, deux tiers des revenus de l'Etat et un tiers du PIB.

⁹² Voir « Confronting the Covid-19 Pandemic in the Middle East and Central Asia », Fonds monétaire international (FMI), avril 2020. Voir également Gita Gopinath, « Le "Grand confinement" : pire récession économique depuis la Grande dépression », FMI Blogs, 14 avril 2020.

⁹³ Voir Abderrahmane Mebtoul, « Les six impacts de la baisse du cours des hydrocarbures sur l'économie algérienne », *La Nouvelle République*, 3 mai 2020.

⁹⁴ Au début des années 2000, le pays exportait 65 milliards de mètres cubes, contre seulement 51,4 milliards en 2018. Ceci s'explique notamment par l'augmentation de la consommation énergétique intérieure (le gaz est utilisé dans la production d'électricité) et la concurrence à l'échelle internationale. Dans cet environnement concurrentiel, l'Algérie éprouve des difficultés à maintenir ses contrats à long terme, dont nombre arrivent à échéance en 2024 et seront renégociés, à des conditions moins avantageuses, vu la chute du cours du Brent. Voir le rapport de Crisis Group, *Surmonter la paralysie économique de l'Algérie*, op. cit. Voir également « En dépit du renouvellement de ses contrats : les exportations gazières de l'Algérie en baisse », *El Watan*, 26 novembre 2019 ; Khelifa Litamine, « Gaz algérien : les clients européens réduisent de moitié leurs demandes », *Algérie Eco*, 29 janvier 2020 ; Nadija Bouaricha, « Dr Mourad Preure : "S'engager dans un véritable patriotisme économique" », *El Watan*, 4 avril 2020.

⁹⁵ Voir le rapport de Crisis Group, *Surmonter la paralysie économique de l'Algérie*, op. cit.

nées en dollars constants. Dès lors, les déficits budgétaires et commerciaux ne pourront se résorber sans un endettement extérieur et des mesures d'austérité susceptibles d'attiser les tensions sociales.⁹⁶ Même si les prix de revient du pétrole sont très compétitifs, notamment dans les champs de Hassi Messaoud où ils atteignent parfois moins de 3 dollars le baril, le prix minimum par baril dont le pays a besoin pour équilibrer son budget est l'un des plus élevés de la région ; il dépasse, en effet, les 100 dollars.⁹⁷ Les déficits budgétaires et commerciaux continueront donc de se creuser de manière régulière.⁹⁸ Il est donc probable que si les prix du baril de Brent et de Sahara Blend restent bas et volatils, entre 20 et 45 dollars sur cinq ans (2020-2025) pour le premier, et entre 10 et 45 dollars pour le second, les réserves de change diminueront fortement.⁹⁹

Pour le moment, l'absence d'endettement extérieur montre que l'Etat dispose d'une certaine marge de manœuvre financière, ce qui rend le scénario libanais d'un défaut de paiement assorti d'une chute de la valeur de la monnaie nationale peu probable à court terme. Mais l'Algérie risque néanmoins d'être rapidement contrainte de laisser sa monnaie se déprécier et de recourir à l'endettement extérieur.¹⁰⁰ Malgré les déclarations répétées du président Tebboune écartant cette éventualité, le pays pourrait avoir besoin de recourir au soutien du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale afin de renflouer ses réserves de change.¹⁰¹ En effet, si celles-ci s'épuisaient, hypothèse plausible à l'horizon 2023, la sécurité alimentaire et sociale minimale ne serait plus assurée, ce que le gouvernement cherchera à éviter.¹⁰²

⁹⁶ Le Brent et le Sahara Blend sont passés respectivement de 70 et 65 dollars le baril en janvier 2020 à 19 et 15 dollars en avril 2020. En juin, leurs cours sont remontés mais restent très volatils, atteignant les 42 dollars chacun, et dépendant de la prolongation de la diminution de l'offre que l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP+) a décidée. Voir « L'OPEP+ poursuit sa stratégie de baisse de l'offre pétrolière », *Connaissance des énergies*, 8 juin 2020.

⁹⁷ Voir Breakeven Oil Prices, Data IMF, 2019.

⁹⁸ En 2019, le premier franchissait déjà 75 milliards de dollars et le second près de quatre milliards. Voir « Les indices de valeurs unitaires du commerce extérieur de marchandises 2019 - n°888 », Office national des statistiques. Voir également Karim Zeidane, « Algérie, loi de finances 2020 : financer le déficit budgétaire, un vrai casse-tête », *Le 360*, 7 novembre 2019.

⁹⁹ Entretiens de Crisis Group, ancien responsable de la sécurité d'une compagnie pétrolière implantée en Algérie, ancien PDG d'une compagnie pétrolière active en Tunisie, Tunis, avril 2020. Voir les analyses et prévisions publiées sur le site oilprice.com.

¹⁰⁰ Voir le rapport Moyen Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°214, *Pulling Lebanon out of the Pit*, 8 juin 2020.

¹⁰¹ Les autorités semblent vouloir éviter ce scénario qui rappelle l'effondrement économique de la décennie noire, « camouflé », note un ancien haut fonctionnaire, par « la violence de l'armée et des groupes islamistes ». Néanmoins, la loi des finances 2020 l'évoque. Entretien téléphonique de Crisis Group, ancien haut fonctionnaire, Tunis, avril 2020. Voir également « Le président algérien exclut le recours au FMI malgré la chute des cours du pétrole », *Agence France Presse*, 2 mai 2020 ; « L'entretien exclusif : le président algérien Tebboune croit à un apaisement de la situation avec la France », *France 24*, 4 juillet 2020. Voir article 108 de la loi n° 19-14 du 14 Rabie Ethani 1441 correspondant au 11 décembre 2019 portant loi de finances pour 2020.

¹⁰² Entretiens de Crisis Group, analystes, Tunis, Alger, janvier-mars 2020. Les réserves de change sont passées de 179 milliards d'euros en 2014 à 62 milliards de dollars fin 2019. Le 3 mai 2020, le porte-parole du gouvernement a annoncé qu'elles chuteraient à 44 milliards de dollars, soit l'équivalent d'une seule année d'importation. Voir Ali Benouari, « Crise économique : rompre impérativement avec les méthodes de gestion du passé », *Le Soir d'Algérie*, 16 avril 2020.

D'autres facteurs risquent de nuire à l'économie nationale. D'après la Confédération des industriels et producteurs algériens (CIPA), la purge au sein des milieux politique, administratif et économique que les autorités ont entamée fin 2019 en réponse aux revendications du *hirak* conduit à la liquidation de plus de 60 pour cent des entreprises de bâtiments publics, l'un des secteurs économiques les plus importants, en dehors de celui des hydrocarbures.¹⁰³ Ces fermetures ne concernent cependant pas uniquement ce secteur. Depuis l'apparition de l'épidémie en Algérie en mars 2020, près de 65 pour cent des entreprises opérant en Algérie sont à l'arrêt.¹⁰⁴ Le 7 juillet, le président de l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (ANCAA) déclare que près de 50 000 cafés et restaurants sont menacés de faillite en raison des mesures de confinement.¹⁰⁵ Le profond ralentissement de l'économie formelle risque de réduire drastiquement les recettes fiscales.¹⁰⁶

Autre difficulté : certains pays freinent les exportations de matières premières agricoles, notamment le blé, ce qui pourrait générer une flambée de leurs cours sur les marchés internationaux.¹⁰⁷ Ceci, pour reprendre l'expression d'un ministre des Finances du milieu des années 1970, conduirait le pays à « manger » davantage de revenus pétroliers et gaziers, étant donné sa forte dépendance alimentaire (plus de 45 pour cent).¹⁰⁸ Par ailleurs, une perturbation de l'approvisionnement en intrants industriels et agricoles (engrais, pesticides, pièces de rechange nécessaires à la maintenance des machines, etc.) mènerait à une baisse importante de productivité et donc à une augmentation des prix.¹⁰⁹

Enfin, plus de 10 millions de travailleurs informels (soit environ la moitié des travailleurs), en particulier dans l'agriculture mais également la construction, le commerce, les hôtels-restaurants, les industries manufacturières, les transports, la communication et le marché de change, ont vu leurs revenus sensiblement réduits

¹⁰³ Voir le Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group N°68, *L'Algérie de l'après-Bouteflika : Protestations grandissantes, signes de répression*, 26 avril 2019. Voir également, « Crise politique en Algérie : près de 60 pour cent des entreprises BTP ont déjà mis la clef sous le paillason », Radio algérienne, 6 octobre 2019 ; Zahra Chenaoui, « Après le HIRAK, le coronavirus : en Algérie les entreprises tirent la sonnette d'alarme », *Le Monde Afrique*, 17 avril 2020.

¹⁰⁴ Voir « Abdelwahab Ziani, président de la CIPA : "60% des patrons sont inquiets sur l'avenir de leurs entreprises" », Radio algérienne, 30 avril 2020.

¹⁰⁵ Voir « Plus de 50 000 restaurants et cafés au bord de la faillite », *El Watan*, 7 juillet 2020.

¹⁰⁶ Le FMI prévoit une récession de 5,2 pour cent en 2020. Voir « Confronting the Covid-19 Pandemic in the Middle East and Central Asia », FMI, avril 2020. Voir également Younes Saadi, « L'Algérie fait face à quatre grandes crises en 2020 », *Maghreb Emergent*, 8 avril 2020 ; Mathilde Blayo, « Un dialogue national pour une sortie de crise en Algérie », *La Croix*, 26 juillet 2019.

¹⁰⁷ Voir Ali Idir, « Blé et riz : les prix flambent sur les marchés internationaux », *Tout sur l'Algérie*, 6 avril 2020. Voir également « Policy Brief: The impact of Covid-19 on Food Security and Nutrition », Organisation des Nations unies, juin 2020.

¹⁰⁸ Voir Hubert Michel, « Chronique politique Algérie », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 1975. Voir également Akli Rezouali, « L'Algérie ne couvre ses besoins alimentaires qu'à 55 % », *El Watan*, 30 janvier 2019.

¹⁰⁹ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, homme d'affaires, fonctionnaire au sein de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Tunis, mars 2020.

au cours du confinement partiel.¹¹⁰ Le nombre de chômeurs et de familles dans le besoin risque donc d'augmenter considérablement.

C. De l'austérité budgétaire aux tensions sociales et corporatistes

Vu la conjoncture économique critique, le gouvernement semble n'avoir d'autre choix que de réduire drastiquement les dépenses publiques, ce qui devra se faire de manière graduelle.¹¹¹ Les autorités devront décider du secteur à aborder en priorité, ce qui suscitera sans doute de nombreuses tensions sociales et corporatistes. Fin mars et début mai 2020, le président Tebboune avait annoncé une compression du tiers, puis de la moitié, du budget de fonctionnement de l'Etat, avant d'abandonner cette idée.¹¹² Le gouvernement prévoit également que les importations se réduiront d'un tiers et que le budget de l'entreprise pétrolière et gazière publique, la Sonatrach, diminuera de moitié, mesure que son PDG annonce effective le 2 juillet 2020.¹¹³

La situation est complexe. La loi sur les finances complémentaires de 2020 réduit déjà les dépenses de fonctionnement de 6 pour cent et les dépenses d'équipement de 10 pour cent.¹¹⁴ Etant donné la répartition du budget de fonctionnement par département ministériel, il est plus que probable que dans les années à venir, le gouvernement devra réduire le financement du ministère de la Défense (28 pour cent du budget total) s'il veut éviter que les dépenses de l'armée ne soient disproportionnées. Un tel déséquilibre susciterait, en effet, de vives polémiques sur le coût du secteur de la sécurité, notamment de la part de corps professionnels qui se sentiraient lésés par une austérité mal partagée. Enfin, le gouvernement envisage de supprimer certains dispositifs de logements sociaux ainsi que de diminuer les crédits octroyés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). Peu de jeunes auraient rem-

¹¹⁰ Voir « L'emploi informel en Algérie : tendances et caractéristiques (2001-2010) », *Les cahiers du MECAS*, no. 12 (juin 2016). Voir également « Le secteur informel à Alger représente 45 pour cent du PNB », *Algérie Eco*, 4 mars 2017. Ces travailleurs auraient été encore plus affectés par un confinement total, comme ce fut le cas en Tunisie. D'après un fonctionnaire d'une organisation internationale à Alger, les autorités auraient opté pour un confinement partiel pour cette raison, « afin d'éviter de faire basculer dans l'extrême pauvreté ce large segment de la population ». Entretien téléphonique de Crisis Group, Tunis, avril 2020. Observations de Crisis Group, Tunis, avril-mai 2020.

¹¹¹ Voir Zeinab Filali, « Pétrole : l'Algérie, obligée de revoir sa loi de finance », *Financial Afrik*, 17 mars 2020.

¹¹² Voir « Coronavirus : Alger taille dans son budget pour faire face à la chute des cours », Agence France Presse, 23 mars 2020. Voir également « La baisse du budget de fonctionnement portée à 50 pour cent, hausse du SNMG », *Tout sur l'Algérie*, 3 mai 2020 ; « PLFC 2020 : le gouvernement abandonne l'idée de réduire de 50 pour cent le budget de fonctionnement », *Algérie Eco*, 26 mai 2020.

¹¹³ Les dépenses de fonctionnement – qui représentent plus de 60 pour cent des dépenses totales de l'Etat – couvrent en majeure partie la rémunération du personnel. Entretien téléphonique de Crisis Group, économiste, Alger, mai 2020. Voir « Coronavirus : Alger taille dans son budget pour faire face à la chute des cours », Agence France Presse, 23 mars 2020. Voir également la loi n° 19-14 du 14 Rabie Ethani 1441 correspondant au 11 décembre 2019 portant loi de finances pour 2020. Voir, « Réduction de 50 pour cent des dépenses de Sonatrach sans impacter l'activités de production », *El Watan*, 2 juillet 2020.

¹¹⁴ Entretien téléphonique de Crisis Group, économiste algérien, Alger, mai 2020. Voir la loi n° 19-14 du 14 Rabie Ethani 1441 correspondant au 11 décembre 2019 portant loi de finances pour 2020. Voir également la Loi n° 20-07 du 12 Chaoual 1441 correspondant au 4 juin 2020 portant loi de finances complémentaire pour 2020.

boursé ces derniers, qui ont permis d'acheter en partie la paix sociale dans les années 2000.¹¹⁵ Ces crédits pourraient être remplacés par des incitations fiscales, mais il est peu probable qu'elles suffisent à intégrer socialement la jeunesse désœuvrée.¹¹⁶

Lorsque les mesures de confinement, notamment l'interdiction des rassemblements publics, seront levées dans l'ensemble du pays, une décision régulièrement reportée depuis le mois de juin, le défi du pouvoir et sa grande préoccupation sera certainement d'éviter que la contestation populaire ne revête une dimension plus sociale et offensive.¹¹⁷ Certains indices le suggèrent déjà : d'après le Comité national pour la libération des détenus, 50 pour cent des personnes actuellement emprisonnées auraient été interpellées depuis le début du confinement. Il s'agit surtout de jeunes issus de régions plus ou moins défavorisées, touchés par l'arrêt de l'économie et qui risquent d'être parmi les premiers à se soulever durant les mois suivant la fin du confinement.¹¹⁸

En outre, le 15 juin, de violents heurts ont éclaté entre des jeunes de la localité limitrophe de Tinzaouatine à la frontière algéro-malienne, à la suite de l'installation d'un dispositif de fils de fer barbelés qui limite les déplacements de population de part et d'autre de la frontière, notamment ceux des petits contrebandiers.¹¹⁹ Enfin, le 19 juin, plusieurs manifestations ont eu lieu dans les régions où le confinement avait été levé le 13 juin. Elles ont rassemblé quelques centaines de personnes.¹²⁰

¹¹⁵ Entretien de Crisis Group, analystes, ancien haut fonctionnaire algérien, Marseille, mars 2020. Certains économistes estiment que la réduction des crédits octroyés par l'ANSEJ et l'augmentation des poursuites judiciaires pour non-remboursement, suite à la diminution relative des dépenses publiques à partir de 2014, seraient entre autres à l'origine du *hirak*. Voir Yassine Baccouche, « Le gouvernement annonce l'abandon progressif du logement social et AADL », *Tout sur l'Algérie*, 10 mai 2020. Voir également « Une nouvelle formule en faveur de l'ANSEJ 2 000 milliards injecté dans un fonds spécial », *Le Maghreb*, 26 novembre 2019.

¹¹⁶ Voir Mohammed Fouzi et Sidi Mohammed Benachenhou, « La Contribution du dispositif Ansej au développement de l'entrepreneuriat », *Les Cahiers du MECAS*, vol. 4, no. 1 (2017).

¹¹⁷ Entretien de Crisis Group, activistes du *hirak*, Alger, mars-novembre 2019.

¹¹⁸ Entretien de Crisis Group, universitaire, Alger, mai 2020. Voir également page Facebook du CNLD.

¹¹⁹ Voir Arezki Benali, « Tinzaouatine : ce qui s'est passé », *Algérie Eco*, 16 juin 2020.

¹²⁰ Voir Khelifa Litamine, « 70^{ème} vendredi : reprise tendue du HIRAK dans plusieurs villes », *Algérie Eco*, 19 juin 2020.

IV. Relever les défis

A. Pouvoir et *hirak* : vers une lutte plus offensive

La levée du confinement partiel pourrait marquer le début d'une période de plus forte agitation sociale. Celle-ci mettrait potentiellement fin au statu quo entre le pouvoir et le *hirak*, débouchant sur une lutte plus offensive, dont les conséquences sont imprévisibles. D'une part, l'union nationale générée par la pandémie ne fera sans doute pas le poids face aux défis macroéconomiques. Plusieurs militants affirment en effet que la crise économique qui se profile peut leur offrir des opportunités politiques. Comme le note l'un d'entre eux : « Nous sommes nombreux à attendre la chute du prix du pétrole et la faillite de la Sonatrach. Ceci va hâter la fin de la rente, laquelle profite seulement à un cercle restreint et non à l'ensemble du peuple algérien ». ¹²¹ Un autre ajoute :

Cette crise pourrait enfin permettre à l'économie de se diversifier et aux citoyens d'entreprendre librement. Mais pour ce faire, il faut que les responsables politiques actuels, issus d'un vieux monde, cèdent la place à de nouvelles compétences nationales, notamment les jeunes. ¹²²

D'autre part, le climat de durcissement sécuritaire relatif conduit de plus en plus d'activistes à envisager de passer « au stade 2 » de la contestation : compléter notamment les marches bihebdomadaires par une grève générale et la désobéissance civile. ¹²³

Cette stratégie s'invite dans les débats au sein du *hirak* lorsque la tension avec le régime est plus palpable. Ce fut notamment le cas après l'annonce, en septembre 2019, du maintien du scrutin présidentiel à la fin de l'année, et après le choc provoqué par la tenue de cette élection, malgré les résistances populaires. Pour le moment, les grèves et la désobéissance civile sont restées marginales, mais de nouveaux manifestants, heurtés de plein fouet par l'impact économique de la crise de la Covid-19 (jeunes travailleurs du commerce formel et informel surtout), pourraient encourager le *hirak* à y recourir davantage. ¹²⁴ Plusieurs jeunes en situation précaire dans le secteur privé affirment en effet ne plus avoir aucun revenu depuis trois mois, ce qui alimente leur défiance à l'égard des institutions et pourrait les pousser sur la voie de la délinquance et de la petite criminalité. ¹²⁵

¹²¹ Entretien de Crisis Group, militant du *hirak*, Alger, avril 2020.

¹²² Entretien de Crisis Group, militant du *hirak*, Alger, avril 2020.

¹²³ Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, avril 2020.

¹²⁴ Entretiens de Crisis Group, jeunes travailleurs dans le secteur privé, Alger, mai-juin 2020.

¹²⁵ Entretiens de Crisis Group, jeunes travailleurs dans le secteur privé, Alger, mai-juin 2020. Comme le note un jeune travailleur de l'informel : « Le confinement est comme une prison. Ce n'est pas facile pour tout le monde. Certains temporisent mais d'autres non. Certains jeunes font des bêtises parce que l'argent ne circule plus. Moi aussi je suis tenté par ces bêtises. Déjà qu'à la base, il n'y a pas de travail, maintenant, il n'y a pas de possibilité de faire des petits business. Des gens qui n'ont jamais volé se mettent à voler, d'autres à se battre, d'autres vendent de la drogue. Je connais pas mal d'amis qui ont été cambriolés ». Entretien de Crisis Group, travailleur de l'informel, Alger, juin 2020.

Jusqu'à présent, les actions menées dans le secteur économique n'ont pas connu le succès escompté par leurs promoteurs, notamment des militants et ex-militants d'extrême gauche. Du 10 au 15 mars 2019, des animateurs du *hirak* en contact avec des syndicats autonomes avaient organisé une grève générale. Les secteurs de l'éducation et des transports sont à peu près les seuls à l'observer. Le 8 décembre 2019, un appel à la grève générale pour protester contre la tenue de l'élection présidentielle le 12 décembre a été peu suivi à l'échelle nationale, sauf en Kabylie, notamment à Bouira et Tizi Ouzou.¹²⁶

Lors de la levée des mesures de confinement dans l'ensemble du pays, les conditions économiques et sociales pourraient éventuellement être réunies et faire aboutir ces tentatives. Des animateurs du mouvement, désormais rompus à l'organisation de manifestations, en profiteraient pour faire avancer les revendications cardinales du *hirak* : changement de système et départ de l'ensemble du personnel politique. Le régime pourrait être contraint de dialoguer sur la défensive, ou se sentir acculé et réagir violemment. La contestation populaire pourrait alors se radicaliser, vu le nombre de jeunes travailleurs démunis venus grossir ses rangs.¹²⁷

B. *L'épuisement du hirak ?*

Un autre scénario, dont les conséquences à moyen terme sont similaires au précédent, est également possible : celui d'un épuisement du *hirak*. En effet, ni le pouvoir ni le *hirak* ne semblent prêts à subir les conséquences d'une offensive mal préparée. En plus de 50 ans, le pouvoir a cumulé une vaste expérience dans la gestion des dissidences et les partisans d'un durcissement plus radical de la réponse au *hirak* seraient en train de perdre du terrain. En 2019, le camp de ceux que l'on dit « proches de Gaïd Salah », l'ancien chef d'Etat major de l'armée, a eu tendance à s'appuyer sur les discours d'union nationale et de fermeté « à l'égard des ennemis de la patrie », et sur la répression des manifestations par la bastonnade et par des incarcérations peu ciblées. Il serait toutefois en train de s'effacer au profit du camp adverse, désigné comme celui des « anciens du département du Renseignement et de la Sécurité (DRS) », partisan d'une gestion plus fine des contestations.¹²⁸

Plusieurs éléments suggèrent ce retournement de situation. A la mi-avril, la direction centrale de la sécurité de l'armée (DCSA) a perquisitionné les locaux de la direction centrale de la sécurité intérieure (DCSI) et arrêté son responsable, le général Wassini Bouazza, réputé proche de Gaïd Salah. La DCSA a également arrêté le général

¹²⁶ Observations de Crisis Group, Alger, mars et octobre 2019.

¹²⁷ Comme le note un ancien responsable de la Banque centrale : « L'informel représente plus de 40 pour cent de notre économie. Depuis le confinement, la majorité des travailleurs vivent de la solidarité familiale mais beaucoup ont faim. Une fois le confinement levé, cela va bouger, c'est sûr. Sous quelle forme ? On n'en sait rien. Mais les conditions qui sont réunies actuellement peuvent autoriser tous les scénarios, une sortie violente du *hirak* ou un retour aux manifestations massives d'avril 2019 qui rassemblaient des millions d'Algériens dans les rues ». Entretien téléphonique de Crisis Group, Tunis, mai 2020.

¹²⁸ Entretien téléphonique de Crisis Group, ancien haut fonctionnaire algérien, Alger, mai 2020. Entretiens de Crisis Group, anciens hauts fonctionnaires algériens, journalistes, militants du *hirak*, Alger, Tunis, Paris, mars-décembre 2019. Voir « Bengrina accuse les partisans de la transition d'être "les alliés de la bande" », *Algérie Eco*, 21 novembre 2019.

Abdelkader Lachkham, responsable des transmissions au ministère de la Défense, au profil similaire. En outre, le général Ghernit Benouira, ancien secrétaire particulier de Gaïd Salah, aurait fui le pays.¹²⁹

Le camp des dits « anciens du DRS » se renforcerait ainsi, promouvant davantage la neutralisation des figures du *hirak* par la cooptation, le chantage aux dossiers, l'emprisonnement suivi de négociations sur les modalités de réhabilitation conditionnelle, la récupération des mots d'ordre démocratiques et populaires, l'infiltration d'organisations associatives, syndicales et politiques ainsi que la réorientation de leurs sources de financement.¹³⁰

Côté *hirak*, plusieurs militants affirment connaître ces méthodes pour les avoir personnellement subies dans les années 2000.¹³¹ C'est notamment pour cela que la stratégie consistant à désigner des représentants officiels du *hirak* n'a pas été retenue et ne devrait pas l'être de sitôt. Comme l'explique un sociologue, « Comment négocier, avec qui et à partir de quelles conditions préalables ? Sachant que tout négociateur crédité par le mouvement risque d'être coopté par le système ». ¹³²

Cette absence de leadership officiel conduit donc les animateurs les plus influents du mouvement à refuser les initiatives de dialogue politique proposées par les autorités. De fait, le *hirak* pourrait se maintenir encore longtemps dans sa tranchée et s'épuiser. Ceci créerait un vide qui pourrait éventuellement pousser des groupes minoritaires qui en sont issus à durcir leur discours et à radicaliser leur mode d'action.

C. Tirer profit de l'union nationale face à la Covid-19

Dans l'immédiat, il est peu probable qu'un dialogue politique sincère puisse s'amorcer pour éviter un conflit plus dur entre le *hirak* et le pouvoir ou empêcher l'émergence, dans un avenir plus lointain, d'une contestation plus violente.

En l'absence d'un tel dialogue, le gouvernement devrait, au minimum, profiter de la dynamique d'union nationale générée par l'épidémie de Covid-19. Celle-ci est en grande partie portée par les initiatives citoyennes d'Algériens et d'Algériennes qui, d'ordinaire, défilent chaque vendredi, en particulier pour demander la chute du système. La présidence de la République et le gouvernement devraient encourager certaines de ces initiatives sans les réduire à un simple levier de cooptation politique.¹³³ Ils pourraient, par exemple, soutenir financièrement les réseaux de solidarité issus

¹²⁹ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, journalistes et analystes, Alger, Paris, avril-mai 2020. Voir Nicolas Beau, « Services algériens, les couteaux sont sortis et Bouazza écarté », Mondafrique, 14 avril 2020. Voir également Ihsane El Kadi, « Wassini Bouazza, Quel sens cache la mise sous écrou de l'héritage de Gaïd Salah ? (Analyse) », Maghreb Emergent, 17 avril 2020 ; Jean Pierre Sereni « Algérie. Grand lessivage dans l'appareil militaro-sécuritaire, Orient XXI, 4 mai 2020.

¹³⁰ Entretiens de Crisis Group, anciens hauts fonctionnaires algériens, journalistes, militants du *hirak*, Alger, Tunis, Paris, mars-décembre 2019.

¹³¹ Entretiens de Crisis Group, anciens militants d'extrême gauche et de la cause amazigh, actifs dans le *hirak*, Alger, mars 2019.

¹³² Entretien de Crisis Group, sociologue, Alger, avril 2019.

¹³³ Selon un haut fonctionnaire, ce serait déjà la stratégie du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales. Entretien téléphonique de Crisis Group, haut fonctionnaire sympathisant du Front de libération national, Oran, mai 2020.

du *hirak* qui luttent contre l'épidémie et les conséquences sociales du confinement.¹³⁴ Les autorités gagneraient également à faciliter leur institutionnalisation, même si certains militants ne seront pas prêts à collaborer avec le pouvoir, de peur d'être coopté. Cette facilitation pourrait prendre diverses formes : aides à la création d'entreprises dans les secteurs sanitaire, communautaire, caritatif, de l'économie numérique ou de la livraison à domicile de produits alimentaires et de plats préparés.

Parallèlement, bien que l'instabilité sociale puisse s'accroître, le régime pourrait desserrer son étau sur le *hirak*. Certains gestes y contribueraient : libération des détenus d'opinion, levée de la censure des médias, notamment les médias en ligne, fin des arrestations arbitraires, autorisation des réunions des différentes coordinations militantes, consultation et implication des organisations contestataires dans le cadre de la rédaction de la nouvelle constitution. Ceci concrétiserait les promesses d'ouverture démocratique du président Tebboune et élargirait son soutien.

D. *Surmonter les obstacles qui entravent la sortie de l'économie de rente*

A court terme, sur le plan économique et social, les autorités devraient continuer à mettre en place des mesures d'urgence dans la lignée de celles adoptées entre mars et mai 2020 (rééchelonnement des crédits, allocations aux familles dans le besoin, réactivité commerciale pour éviter les pénuries alimentaires). Néanmoins, à moyen terme, en l'absence de réforme structurelle, le pays risque d'être confronté à un choc économique d'ampleur.

En effet, sa capacité à sortir de l'économie de rente est très limitée.¹³⁵ La dépendance envers l'exportation d'hydrocarbures, la faible autonomie alimentaire, l'entrepreneuriat embryonnaire, car entravé par l'absence d'accès au crédit et au marché pour les jeunes entrepreneurs algériens, grèvent les déficits budgétaire et commercial.¹³⁶ Si la demande internationale en énergies fossiles ne retrouve pas un niveau comparable à celui de l'avant-Covid-19, le pays pourrait, dans quelques années, soit être acculé à la faillite, soit être obligé de mettre en place une politique d'austérité extrêmement coûteuse socialement.

Depuis des décennies, toute initiative de réformes consensuelles visant à réduire cette vulnérabilité aux fluctuations du marché pétrolier et gazier et à stimuler la production et la compétitivité des entreprises a tendance à se résumer à des vœux pieux, en raison notamment des résistances des groupes d'intérêts qui profitent de la rente et du statu quo.¹³⁷ Il s'agit par exemple de la diversification de l'économie, de la réforme de l'agriculture, de la restructuration du système bancaire (augmentation des crédits octroyés au secteur privé, amélioration de la gouvernance des banques pu-

¹³⁴ Entretien téléphonique de Crisis Group, haut fonctionnaire sympathisant du Front de libération national, Oran, mai 2020.

¹³⁵ Voir Miriam R. Lowi, *Oil Wealth and the Poverty of Politics*, op. cit.

¹³⁶ Voir le rapport de Crisis Group, *Surmonter la paralysie économique de l'Algérie*, op. cit. Voir également Tin Hinane El Kadi, « Développement ou gain de temps ? », Fondation Friedrich Ebert, avril 2020.

¹³⁷ Entretiens de Crisis Group, économistes, hauts fonctionnaires, Alger, Paris, Marseille, Tunis, mars-octobre 2019. Voir également le rapport de Crisis Group, *Surmonter la paralysie économique de l'Algérie*, op. cit. ; Tin Hinane El Kadi, « Développement ou gain de temps ? », op. cit. ; Miriam R. Lowi, *Oil Wealth and the Poverty of Politics*, op. cit.

bliques), de la légalisation d'une partie du commerce informel, de la levée des obstacles bureaucratiques à l'entrepreneuriat des jeunes ou de l'intégration économique maghrébine.¹³⁸ Comme l'analyse un économiste :

Chaque fois que le régime est confronté à une baisse sensible de ses recettes en hydrocarbures, il semble dos au mur. Il s'engage alors dans les réformes de structure qui permettraient de diminuer la dépendance envers les matières fossiles. Puis, avant que ces réformes ne se concrétisent ou ne produisent les effets escomptés, le prix du pétrole et du gaz augmente, le pays parvient à conquérir de nouveaux marchés à l'exportation, ce qui le conduit à suspendre ces réformes.¹³⁹

Pour que ces réformes puissent devenir réalité à moyen terme, les autorités et le *hirak* devraient se lancer, dès cette année, dans un dialogue économique national suivi et approfondi, lequel devrait se poursuivre même si (cas extrêmement improbable) les prix du Brent et du Sahara Blend repassent la barre des 100 dollars en 2021-2022. D'après des responsables du Front de libération nationale (FLN) et du Rassemblement national démocratique (RND), les deux principaux partis au pouvoir, le *hirak* insisterait trop sur les questions politiques au détriment des questions économiques et sociales.¹⁴⁰ Il refuserait en outre de se doter de représentants qui pourraient entamer un dialogue avec les autorités. Pourtant, celles-ci se disent disposées à mener des consultations y compris avec les syndicats autonomes, très impliqués au sein du *hirak*, mais qui, jusqu'à présent, ont refusé d'y participer.¹⁴¹

Bien que le *hirak* soit porté par un agenda politique, il pourrait éventuellement accepter un dialogue axé sur les questions économiques et sociales à condition que les autorités le présentent comme une initiative de salut national et desserrent parallèlement leur étau sur le mouvement de contestation.¹⁴²

L'objectif serait d'identifier les obstacles à la sortie de l'économie de rente et de proposer des pistes d'action réalistes afin de les surmonter et ainsi éviter un choc économique majeur. Ce dialogue réunirait les principales forces politiques, syndicales et associatives, notamment celles impliquées dans le *hirak*, des représentants du gouvernement, de la présidence, et, peut-être, de l'Etat-major, ainsi que des hauts fonctionnaires et les entrepreneurs les plus influents du pays, y compris ceux du commerce informel. Il rassemblerait ainsi, sur la base de critères précis et objectifs, les personnalités qui sabotent ces réformes tout comme celles qui ont intérêt à ce qu'elles se concrétisent.

Un dialogue national qui permettrait de dégager un compromis pour développer l'économie sans trop menacer les positions acquises, devient de plus en plus urgent. D'autant plus que le gouvernement risque de devoir recourir au palliatif de l'endettement extérieur, malgré les démentis répétés du chef de l'Etat, et aura bien

¹³⁸ Entretiens de Crisis Group, économistes, hauts fonctionnaires, Alger, Paris, Marseille, Tunis, mars-octobre 2019. Voir également Rabah Arezki, « How to Liberate Algeria's Economy », Project Syndicate, 9 avril 2019.

¹³⁹ Entretien de Crisis Group, économiste, Marseille, mars 2019.

¹⁴⁰ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, militant du FLN et responsable du Rassemblement national démocratique (RND), Oran, mai 2020.

¹⁴¹ Entretiens téléphoniques de Crisis Group, militant du FLN et responsable du RND, Oran, mai 2020.

¹⁴² Entretiens de Crisis Group, militants du *hirak*, Alger, 2019-2020.

du mal à le justifier auprès des Algériens. En effet, il entretient un discours profondément souverainiste et n'hésite pas à le brandir lorsqu'il s'agit de faire taire les dissidences.¹⁴³

Enfin, au cas où les autorités algériennes se trouveraient contraintes de les solliciter, les organisations financières internationales et les pays amis de l'Algérie auront un rôle à jouer. Ils devraient soutenir durablement l'Algérie, en particulier son éventuelle stratégie de réformes économiques. Ils devraient toutefois éviter d'imposer des conditionnalités trop rigides (libéralisation à outrance, austérité budgétaire notamment). Soit l'Algérie les refusera, soit elle n'aura d'autre choix que de les accepter ; dans ce second scénario, elles pourraient dans le pire des cas contribuer à déstabiliser les puissants réseaux clientélistes qui participent à la gestion de la rente, comme ce fut le cas dans les années 1990, avec pour effet d'intensifier les violences.¹⁴⁴

¹⁴³ Voir les éditoriaux de la revue *El Djeich* au cours de 2019.

¹⁴⁴ Voir Hugh Roberts, *The Battlefield: Algeria 1988-2002, Studies in a Broken Polity*, op. cit. Voir également Luis Martinez, *La guerre civile en Algérie, 1990-1998* (Paris, 1998).

V. Conclusion

Il est nécessaire d'éviter que le pouvoir et le *hirak* n'entrent dans une lutte plus offensive, ou que le *hirak* ne s'enlise. Faute d'un dialogue politique qui puisse mettre fin aux hostilités, les autorités devraient profiter de l'union nationale face à l'épidémie pour desserrer leur étau sur la contestation populaire. Pouvoir et *hirak* devraient participer à un dialogue économique national qui identifierait les obstacles à la sortie de l'économie de rente, et proposerait des pistes d'action concrètes pour les surmonter. Vu les défis posés par la crise internationale de la Covid-19, une telle initiative devient de plus en plus impérieuse.

Tunis/Alger/Bruxelles, 27 juillet 2020

Annexe A : Carte de l'Algérie



Annexe B : A propos de l'International Crisis Group

L'International Crisis Group est une organisation non gouvernementale indépendante à but non lucratif qui emploie près de 120 personnes présentes sur les cinq continents. Elles élaborent des analyses de terrain et font du plaidoyer auprès des dirigeants dans un but de prévention et de résolution des conflits armés.

La recherche de terrain est au cœur de l'approche de Crisis Group. Elle est menée par des équipes d'analystes situées dans des pays ou régions à risque ou à proximité de ceux-ci. À partir des informations recueillies et des évaluations de la situation sur place, Crisis Group rédige des rapports analytiques rigoureux qui s'accompagnent de recommandations pratiques destinées aux dirigeants politiques internationaux, régionaux et nationaux. Crisis Group publie également *CrisisWatch*, un bulletin mensuel d'alerte précoce offrant régulièrement une brève mise à jour de la situation dans plus de 80 situations de conflit (en cours ou potentiel).

Les rapports de Crisis Group sont diffusés à une large audience par courrier électronique. Ils sont également accessibles au grand public via le site internet de l'organisation : www.crisisgroup.org. Crisis Group travaille en étroite collaboration avec les gouvernements et ceux qui les influencent, notamment les médias, afin d'attirer leur attention et de promouvoir ses analyses et recommandations politiques.

Le Conseil d'administration de Crisis Group, qui compte d'éminentes personnalités du monde politique, diplomatique, des affaires et des médias, s'engage directement à promouvoir les rapports et les recommandations auprès des dirigeants politiques du monde entier. Le Conseil d'administration est présidé par Frank Giustra, Président-directeur général du groupe Fiore et Fondateur de la fondation Radcliffe, ainsi que par Lord Mark Malloch-Brown, ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Robert Malley, président-directeur général de Crisis Group, a pris ses fonctions le 1er janvier 2018. Anciennement directeur du programme Moyen-Orient et Afrique du Nord de Crisis Group, il a plus récemment servi en tant qu'adjoint spécial auprès de l'ancien président américain Barack Obama ainsi que son conseiller dans la campagne anti-ISIL, et coordinateur pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et la région du Golfe à la Maison-Blanche. Précédemment, il a été adjoint spécial pour les affaires israélo-palestiniennes auprès du président Bill Clinton.

Le siège d'International Crisis Group est situé à Bruxelles et l'organisation a des bureaux dans sept autres villes : Bogota, Dakar, Kaboul, Nairobi, Londres, New York et Washington, DC. Elle est également présente dans les villes suivantes : Abuja, Addis-Abeba, Bahreïn, Bakou, Bangkok, Beyrouth, Caracas, Gaza, Djouba, Guatemala, Jérusalem, Johannesburg, Kaboul, Kiev, Manille, Mexico, Moscou, Séoul, Tbilisi, Toronto, Tripoli, Tunis et Yangon.

Crisis Group reçoit le soutien financier d'un grand nombre de gouvernements, de fondations et de donateurs privés. Actuellement, Crisis Group entretient des relations avec les agences et départements gouvernementaux suivants: Affaires mondiales Canada, Agence française de développement, Agence autrichienne pour le développement, Banque Mondiale, Département des Affaires étrangères et du Commerce d'Irlande, Département fédéral des Affaires étrangères de la Confédération suisse, Département pour le développement international du Royaume-Uni, Fonds d'affectation spéciale d'urgence pour l'Afrique de l'Union européenne, Instrument contribuant à la stabilité et à la paix de l'Union européenne, Ministère australien des Affaires étrangères et du commerce, Ministère danois des Affaires étrangères, Ministère des Affaires étrangères du Qatar, Ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère islandais des Affaires étrangères, Ministère luxembourgeois des Affaires étrangères et européennes, Ministère néerlandais des Affaires étrangères, Ministère norvégien des Affaires étrangères, Ministère suédois des Affaires étrangères, et la Principauté du Liechtenstein Ministère des Affaires étrangères.

Crisis Group entretient aussi des relations avec les fondations suivantes: Carnegie Corporation of New York, Global Challenges Foundation, Henry Luce Foundation, John D. and Catherine T. MacArthur Foundation, Open Society Foundations, Ploughshares Fund, Robert Bosch Stiftung, et Rockefeller Brothers Fund.

Juillet 2020

Annexe C : Rapports et briefings sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord depuis 2017

Rapports et Briefings Spéciaux

Counter-terrorism Pitfalls: What the U.S. Fight against ISIS and al-Qaeda Should Avoid, Rapport spécial N°3, 22 mars 2017.

Council of Despair? The Fragmentation of UN Diplomacy, Briefing spécial N°1, 30 avril 2019.

Seven Opportunities for the UN in 2019-2020, Briefing spécial N°2, 12 septembre 2019.

Seven Priorities for the New EU High Representative, Briefing spécial N°3, 12 décembre 2019.

Covid-19 et conflits : sept tendances à surveiller, Briefing spécial N°4, 24 mars 2020 (aussi disponible en anglais et en espagnol).

Israël/Palestine

Israel, Hizbollah and Iran: Preventing Another War in Syria, Rapport Moyen-Orient N°182, 8 février 2018 (aussi disponible en arabe).

Averting War in Gaza, Briefing Moyen-Orient N°60, 20 juillet 2018 (aussi disponible en arabe).

Rebuilding the Gaza Ceasefire, Rapport Moyen-Orient N°191, 16 novembre 2018 (aussi disponible en arabe).

Defusing the Crisis at Jerusalem's Gate of Mercy, Briefing Moyen-Orient N°67, 3 avril 2019 (aussi disponible en arabe).

Reversing Israel's Deepening Annexation of Occupied East Jerusalem, Rapport Moyen-Orient N°202, 12 juin 2019.

The Gaza Strip and COVID-19: Preparing for the Worst, Briefing Moyen-Orient N°75, 1 avril 2020 (aussi disponible en arabe).

Irak/Syrie/Liban

Hizbollah's Syria Conundrum, Rapport Moyen-Orient N°175, 14 mars 2017 (aussi disponible en arabe et en farsi).

Fighting ISIS: The Road to and beyond Raqqa, Briefing Moyen-Orient N°53, 28 avril 2017 (aussi disponible en arabe).

The PKK's Fateful Choice in Northern Syria, Rapport Moyen-Orient N°176, 4 mai 2017 (aussi disponible en arabe).

Oil and Borders: How to Fix Iraq's Kurdish Crisis, Briefing Moyen-Orient N°55, 17 octobre 2017 (aussi disponible en arabe).

Averting Disaster in Syria's Idlib Province, Briefing Moyen-Orient N°56, 9 février 2018 (aussi disponible en arabe).

Winning the Post-ISIS Battle for Iraq in Sinjar, Rapport Moyen-Orient N°183, 20 février 2018 (aussi disponible en arabe).

Saudi Arabia: Back to Baghdad, Rapport Moyen-Orient N°186, 22 mai 2018 (aussi disponible en arabe).

Keeping the Calm in Southern Syria Rapport Moyen-Orient N°187, 21 juin 2018 (aussi disponible en arabe).

Iraq's Paramilitary Groups: The Challenge of Rebuilding a Functioning State, Rapport Moyen-Orient N°188, 30 juillet 2018 (aussi disponible en arabe).

How to Cope with Iraq's Summer Brushfire, Briefing Moyen-Orient N°61, 31 juillet 2018.

Saving Idlib from Destruction, Briefing Moyen-Orient N°63, 3 septembre 2018 (aussi disponible en arabe).

Prospects for a Deal to Stabilise Syria's North East, Rapport Moyen-Orient N°190, 5 septembre 2018 (aussi disponible en arabe).

Reviving UN Mediation on Iraq's Disputed Internal Boundaries, Rapport Moyen-Orient N°194, 14 décembre 2018 (aussi disponible en arabe).

Avoiding a Free-for-all in Syria's North East, Briefing Moyen-Orient N°66, 21 décembre 2018 (aussi disponible en arabe).

Lessons from the Syrian State's Return to the South, Rapport Moyen-Orient N°196, 25 février 2019 (aussi disponible en arabe).

The Best of Bad Options for Syria's Idlib, Rapport Moyen-Orient N°197, 17 mars 2019. (aussi disponible en arabe).

After Iraqi Kurdistan's Thwarted Independence Bid Rapport Moyen-Orient N°199, 27 mars 2019 (aussi disponible en arabe et kurde).

Squaring the Circles in Syria's North East, Rapport Moyen-Orient N°204, 31 juillet 2019 (aussi disponible en arabe).

Iraq: Evading the Gathering Storm, Briefing Moyen-Orient N°70, 29 août 2019 (aussi disponible en arabe).

Averting an ISIS Resurgence in Iraq and Syria, Rapport Moyen-Orient N°207, 11 octobre 2019 (aussi disponible en arabe).

Women and Children First: Repatriating the Westerners Affiliated with ISIS, Rapport Moyen-Orient N°208, 18 novembre 2019.

Ways out of Europe's Syria Reconstruction Conundrum, Rapport Moyen-Orient N°209, 25 novembre 2019 (aussi disponible en arabe et russe).

Steadying the New Status Quo in Syria's North East, Briefing Moyen-Orient N°72, 27 novembre 2019 (aussi disponible en arabe).

Easing Syrian Refugees' Plight in Lebanon, Rapport Moyen-Orient N°211, 13 février 2020 (aussi disponible en arabe).

Silencing the Guns in Syria's Idlib, Rapport Moyen-Orient N°213, 15 mai 2020 (aussi disponible en arabe).

Pulling Lebanon out of the Pit, Rapport Moyen-Orient N°214, 8 juin 2020 (aussi disponible en arabe).

Iraq: Fixing Security in Kirkuk, Rapport Moyen-Orient N°215, 15 juin 2020 (aussi disponible en arabe).

Afrique du Nord

La transition bloquée : corruption et régionalisme en Tunisie, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°177, 10 mai 2017 (aussi disponible en arabe).

How the Islamic State Rose, Fell and Could Rise Again in the Maghreb, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°178, 24 juillet 2017 (aussi disponible en arabe et français).

How Libya's Fezzan Became Europe's New Border, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°179, 31 juillet 2017 (aussi disponible en arabe).

Endiguer la dérive autoritaire en Tunisie, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°180, 11 janvier 2018 (aussi disponible en anglais et en arabe).

Libya's Unhealthy Focus on Personalities, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°57, 8 mai 2018.

Making the Best of France's Libya Summit, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°58, 28 mai 2018 (aussi disponible en français).

Tunisie : dépasser les querelles pour restaurer la confiance, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°62, 2 août 2018 (aussi disponible en anglais et en arabe).

After the Showdown in Libya's Oil Crescent, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°189, 9 août 2018 (aussi disponible en arabe).

Surmonter la paralysie économique de l'Algérie, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°192, 19 novembre 2018 (aussi disponible en anglais et en arabe).

Décentralisation en Tunisie : consolider la démocratie sans affaiblir l'Etat, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°198, 26 mars 2019.

Addressing the Rise of Libya's Madkhali-Salafis, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°200, 25 avril 2019 (aussi disponible en arabe).

L'Algérie de l'après-Bouteflika: Protestations grandissantes, signes de répression, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°68, 26 avril 2019 (aussi disponible en anglais et en arabe).

Of Tanks and Banks: Stopping a Dangerous Escalation in Libya, Rapport Moyen-Orient et Afrique du Nord N°201, 20 mai 2019.

Stopping the War for Tripoli, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°69, 23 mai 2019 (aussi disponible en arabe).

Tunisie : éviter les surenchères populistes, Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°73, 4 mars 2020 (aussi disponible en anglais).

Iran/Yemen/Golfe

Implementing the Iran Nuclear Deal: A Status Report, Rapport Moyen-Orient N°173, 16 janvier 2017 (aussi disponible en farsi).

Yemen's al-Qaeda: Expanding the Base, Rapport Moyen-Orient N°174, 2 février 2017 (aussi disponible en arabe).

Instruments of Pain (I): Conflict and Famine in Yemen, Briefing Moyen-Orient N°52, 13 avril 2017 (aussi disponible en arabe).

Discord in Yemen's North Could Be a Chance for Peace, Briefing Moyen-Orient N°54, 11 octobre 2017 (aussi disponible en arabe).

The Iran Nuclear Deal at Two: A Status Report, Rapport Moyen-Orient N°181, 16 janvier 2018 (aussi disponible en arabe et en farsi).

Iran's Priorities in a Turbulent Middle East, Rapport Moyen-Orient N°184, 13 avril 2018 (aussi disponible en arabe).

How Europe Can Save the Iran Nuclear Deal, Rapport Moyen-Orient N°185, 2 mai 2018 (aussi disponible en farsi et en arabe).

Yemen: Averting a Destructive Battle for Hodeida, Briefing Moyen-Orient N°59, 11 juin 2018.

The Illogic of the U.S. Sanctions Snapback on Iran, Briefing Moyen-Orient N°64, 2 novembre 2018 (aussi disponible en arabe).

The United Arab Emirates in the Horn of Africa, Briefing Moyen-Orient N°65, 6 novembre 2018 (aussi disponible en arabe).

How to Halt Yemen's Slide into Famine, Rapport Moyen-Orient N°193, 21 novembre 2018 (aussi disponible en arabe).

On Thin Ice: The Iran Nuclear Deal at Three, Rapport Moyen-Orient N°195, 16 janvier 2019 (aussi disponible en farsi et en arabe).

Saving the Stockholm Agreement and Averting a Regional Conflagration in Yemen, Rapport Moyen-Orient N°203, 18 juillet 2019 (aussi disponible en arabe).

Averting the Middle East's 1914 Moment, Rapport Moyen-Orient N°205, 1 août 2019 (aussi disponible en arabe et farsi).

After Aden: Navigating Yemen's New Political Landscape, Briefing Moyen-Orient, N°71, 30 août 2019 (aussi disponible en arabe).

Intra-Gulf Competition in Africa's Horn: Lessening the Impact, Rapport Moyen-Orient N°206, 19 septembre 2019 (aussi disponible en arabe).

The Iran Nuclear Deal at Four: A Requiem?

Rapport Moyen-Orient N°210, 16 janvier 2020
(aussi disponible en arabe et farsi).

Preventing a Deadly Showdown in Northern

Yemen, Briefing Moyen-Orient N°74, 17 mars
2020 (aussi disponible en arabe).

Flattening the Curve of U.S.-Iran Tensions,

Briefing Moyen-Orient N°76, 2 avril 2020.

The Urgent Need for a U.S.-Iran Hotline, Briefing

Moyen-Orient N°77, 23 avril 2020 (aussi dis-
ponible en farsi).

The Middle East between Collective Security

and Collective Breakdown, Rapport Moyen-
Orient N°212, 27 avril 2020 (aussi disponible
en arabe).

Rethinking Peace in Yemen, Rapport Moyen-

Orient N°216, 2 juillet 2020 (aussi disponible
en arabe).

Annexe D : Conseil d'administration de l'International Crisis Group

COPRÉSIDENTS

Lord (Mark) Malloch-Brown

Ancien vice-secrétaire général des Nations unies et administrateur du Programme des Nations unies pour le développement

Frank Giustra

Président-directeur général, Fiore Group

PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL

Robert Malley

Ancien coordinateur pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et la région du Golfe à la Maison-Blanche

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL

Fola Adeola

Fondateur et président, FATE Foundation

Hushang Ansary

Président, Parman Capital Group LLC ; ancien ambassadeur d'Iran aux Etats-Unis et ministre des Finances et des Affaires économiques

Gérard Araud

Ancien ambassadeur de France aux États-Unis

Carl Bildt

Ancien ministre des Affaires étrangères de la Suède

Emma Bonino

Ancienne ministre italienne des Affaires étrangères ; ancienne commissaire européenne pour l'aide humanitaire

Cheryl Carolus

Ancienne haute-commissaire de l'Afrique du Sud auprès du Royaume-Uni et secrétaire générale du Congrès national africain (ANC)

Maria Livanos Cattai

Ancienne secrétaire générale à la Chambre de commerce internationale

Ahmed Charai

Président-directeur général de Global Media Holding et éditeur de l'hebdomadaire marocain L'Observateur

Nathalie Delapalme

Directrice exécutive et membre du conseil de la fondation Mo Ibrahim

Hailemariam Desalegn Boshe

Ancien Premier ministre d'Ethiopie

Alexander Downer

Ancien ministre des Affaires étrangères d'Australie et haut-commissaire du Royaume-Uni

Sigmar Gabriel

Ancien ministre des Affaires étrangères et vice-chancelier allemand

Hu Shuli

Rédactrice en chef de Caixin Media ; professeure à l'université Sun Yat-sen

Mo Ibrahim

Fondateur et président, Fondation Mo Ibrahim ; fondateur, Celtel International

Wadah Khanfar

Cofondateur, forum Al Sharq ; ancien directeur général du réseau Al Jazeera

Nasser al-Kidwa

Président de la fondation Yasser Arafat ; ancien médiateur adjoint de l'ONU sur la Syrie

Bert Koenders

Ancien ministre néerlandais des Affaires étrangères et sous-secrétaire général des Nations Unies

Andrey Kortunov

Directeur général du Conseil russe pour les affaires internationales

Ivan Krastev

Président du Centre pour les stratégies libérales (Sofia) ; membre fondateur du conseil d'administration du Conseil européen des relations internationales

Tzipi Livni

Ancienne ministre des Affaires étrangères et vice-Premier ministre d'Israël

Helge Lund

Ancien président-directeur général de BG Group Limited et Statoil ASA

Susana Malcorra

Ancienne ministre des Affaires étrangères d'Argentine

William H. McRaven

Amiral retraité de la marine américaine ayant servi comme 9ème commandant du commandement des opérations spéciales américaines

Shivshankar Menon

Ancien ministre indien des Affaires étrangères et conseiller à la sécurité nationale

Naz Modirzadeh

Directeur du programme sur le droit international et les conflits armés de la faculté de droit de Harvard

Federica Mogherini

Ancienne Vice-présidente de la Commission européenne et haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Saad Mohseni

Président et directeur général de MOBY Group

Marty Natalegawa

Ancien ministre indonésien des Affaires étrangères, représentant permanent auprès de l'ONU et ambassadeur au Royaume-Uni

Ayo Obe

Présidente du conseil, Gorée Institute (Sénégal) ; avocate (Nigéria)

Meghan O'Sullivan

Ancienne conseillère U.S. adjointe pour la sécurité nationale en Iraq et en Afghanistan

Thomas R. Pickering

Ancien sous-secrétaire d'Etat américain ; ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, en Russie, en Inde, en Israël, au Salvador, au Nigéria et en Jordanie

Ahmed Rashid

Auteur et journaliste spécialiste de la politique extérieure, Pakistan

Ghassan Salamé

Ancien envoyé spécial des Nations unies en Libye et chef de Mission d'appui des Nations Unies en Libye ; Ancien ministre de la culture du Liban ; Doyen fondateur de l'École des affaires internationales de Paris, Université de Sciences Po

Juan Manuel Santos Calderón

Ancien président de la Colombie ; Lauréat du Prix Nobel de la paix 2016

Wendy Sherman

Ancienne sous-secrétaire d'Etat des États-Unis pour les affaires politiques et négociatrice en chef pour l'accord nucléaire avec l'Iran

Ellen Johnson Sirleaf

Ancienne présidente du Libéria

Alexander Soros

Membre, Open Society Foundations

George Soros

Président, Open Society Institute ; président du Soros Fund Management

Jonas Gahr Støre

Chef du Parti travailliste norvégien et du groupe parlementaire du Parti travailliste ; ancien ministre norvégien des Affaires étrangères

Jake Sullivan

Ancien directeur du personnel de planification de la politique au département d'Etat des Etats-Unis ; adjoint suppléant au président Obama et conseiller à la sécurité nationale au vice-président Biden

Lawrence H. Summers

Ancien directeur du Conseil de la sécurité économique et secrétaire du Trésor des Etats-Unis ; président émérite de l'Université de Harvard

Helle Thorning-Schmidt

Directrice générale de Save the Children International ; ancienne Première ministre du Danemark

Wang Jisi

Membre du comité de conseil en politique étrangère du ministère des Affaires étrangères chinois ; ancien directeur, Ecole des affaires internationales, Université de Pékin

CONSEIL PRESIDENTIEL

Groupe éminent de donateurs privés et d'entreprises qui apportent un soutien et une expertise essentiels à Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
BP	(2) Anonyme	Stephen Robert
Eni	David Brown & Erika Franke	Alexander Soros
Shearman & Sterling LLP	The Edelman Family Foundation	Ian R. Taylor
White & Case LLP		

CONSEIL CONSULTATIF INTERNATIONAL

Donateurs privés et entreprises qui fournissent une contribution essentielle aux activités de prévention des conflits armés de Crisis Group.

ENTREPRISES	DONATEURS PRIVES	
(1) Anonyme	(3) Anonyme	David Jannetti
APCO Worldwide Inc.	Mark Bergman	Faisel Khan
Chevron	Stanley Bergman & Edward Bergman	Cleopatra Kitti
Edelman UK & Ireland	Herman De Bode	Samantha Lasry
Equinor	Ryan Dunfield	Lise Strickler & Mark Gallogly Charitable Fund
M&C Saatchi World Services	Tanaz Eshaghian	The Nommontu Foundation
Ninety One	Seth & Jane Ginns	Brian Paes-Braga
Shell	Ronald Glickman	Kerry Propper
Tullow Oil plc	Geoffrey R. Hoguet & Ana Luisa Ponti	Duco Sickinghe
Warburg Pincus	Geoffrey Hsu	Nina K. Solarz
		Raffi Vartanian

CONSEIL DES AMBASSADEURS

Les dirigeants de divers horizons qui, avec leur talent et leur expertise, soutiennent la mission de Crisis Group.

Christina Bache	Arohi Jain	Betsy (Colleen) Popken
Alieu Bah	Tina Kaiser	Sofie Roehrig
Amy Benziger	Jennifer Kanyamibwa	Perfecto Sanchez
James Blake	Gillian Lawie	Rahul Sen Sharma
Thomas Cunningham	David Litwak	Chloe Squires
Matthew Devlin	Christopher Louney	Leeanne Su
Sabrina Edelman	Madison Malloch-Brown	Sienna Tompkins
Sabina Frizell	Megan McGill	AJ Twombly
Andrei Goldis	Hamesh Mehta	Theodore Waddelow
Sarah Covill	Clara Morain Nabity	Zachary Watling
Lynda Hammes	Gillian Morris	Grant Webster
Joe Hill	Katera Mujadidi	Sherman Williams
Lauren Hurst	Duncan Pickard	Yasin Yaqubie
Reid Jacoby	Lorenzo Piras	

CONSEILLERS

Anciens membres du Conseil d'administration qui maintiennent leur collaboration avec Crisis Group et apportent leurs conseils et soutien (en accord avec toute autre fonction qu'ils peuvent exercer parallèlement).

Martti Ahtisaari Président émérite	Lakhdar Brahimi	Ricardo Lagos
George Mitchell Président émérite	Kim Campbell	Joanne Leedom-Ackerman
Gareth Evans Président émérite	Jorge Castañeda	Todung Mulya Lubis
Kenneth Adelman	Joaquim Alberto Chissano	Graça Machel
Adnan Abu-Odeh	Victor Chu	Jessica T. Mathews
HRH Prince Turki al-Faisal	Mong Joon Chung	Miklós Németh
Celso Amorim	Sheila Coronel	Christine Ockrent
Óscar Arias	Pat Cox	Timothy Ong
Richard Armitage	Gianfranco Dell'Alba	Roza Otunbayeva
Diego Arria	Jacques Delors	Olara Otunnu
Zainab Bangura	Alain Destexhe	Lord (Christopher) Patten
Nahum Barnea	Mou-Shih Ding	Surin Pitsuwan
Kim Beazley	Uffe Ellemann-Jensen	Fidel V. Ramos
Shlomo Ben-Ami	Stanley Fischer	Olympia Snowe
Christoph Bertram	Carla Hills	Javier Solana
	Swanee Hunt	Pär Stenbäck
	Wolfgang Ischinger	
	Aleksander Kwasniewski	